



World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration
Session annuelle
Rome, 20-24 juin 2022

Distribution: générale	Point X de l'ordre du jour
Date: 9 mars 2022	WFP/EB.A/2022/X-X/X/DRAFT
Original: anglais	Questions opérationnelles – Plans stratégiques de pays
	Pour approbation

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

Projet de plan stratégique de pays – République-Unie de Tanzanie (2022-2027)

Durée	1 ^{er} juillet 2022–30 juin 2027
Coût total pour le PAM	338 295 023 dollars É.-U.
Marqueur de l'égalité femmes-hommes et de l'âge*	4

* <http://gender.manuals.wfp.org/fr/gender-toolkit/gender-in-programming/gender-and-age-marker/>

Résumé

La République-Unie de Tanzanie est entrée dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure en 2020 après plusieurs décennies consécutives de croissance économique. L'agriculture qui représente un secteur essentiel de l'économie nationale constitue le principal moyen d'existence de la majorité de la population. Malgré les progrès soutenus accomplis sur la voie de la réalisation des cibles de l'objectif de développement durable 2, une bonne partie de la population demeure touchée par l'insécurité alimentaire et la malnutrition. Les changements climatiques et la dégradation de l'environnement risquent de compromettre la réalisation des objectifs de développement à long terme et les inégalités entre les femmes et les hommes empêchent encore la République-Unie de Tanzanie d'exploiter intégralement son potentiel économique.

Dans le cadre du plan stratégique de pays pour 2022-2027, le PAM continuera d'aider le Gouvernement à assurer à la population tanzanienne une croissance économique équitable et inclusive, au moyen d'investissements dans le capital humain, les moyens d'existence résilients et les régimes alimentaires nutritifs. Le plan stratégique de pays est solidement ancré dans les cadres

Coordonnateurs responsables:

M. M. Haile
Directeur régional
Afrique australe
courriel: menghestab.haile@wfp.org

Mme S. Gordon-Gibson
Directrice de pays
courriel: sarah.gordon-gibson@wfp.org

politiques nationaux et les priorités stratégiques du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable, et est conforme à leurs orientations.

Fondés sur une analyse de la dynamique des systèmes alimentaires, les effets directs stratégiques et les activités du plan stratégique de pays visent à améliorer l'efficacité et à renforcer les capacités à toutes les étapes de la filière alimentaire, depuis la production jusqu'à la consommation, tout en garantissant l'accès des personnes les plus vulnérables à des aliments nutritifs et aux services indispensables. Le plan stratégique de pays mettra à profit l'expérience acquise dans des domaines tels que l'assistance alimentaire d'urgence et la réduction des risques de catastrophe, l'accès des petits exploitants aux marchés, la protection sociale et la nutrition, et prévoira également la mise en place de nouvelles activités en lien avec l'alimentation scolaire, la résilience face aux changements climatiques, l'énergie durable et les chaînes d'approvisionnement.

L'apport d'une assistance technique aux institutions publiques et l'adoption d'une approche axée sur le marché s'appuyant sur la collaboration avec le secteur privé constituent les points saillants du plan stratégique de pays. Dans le cadre de celui-ci, le PAM s'emploiera à concevoir des interventions durables et de nature à transformer les relations entre les femmes et les hommes, qui s'attaquent aux causes profondes des inégalités liées au sexe, à l'âge ou au handicap.

Projet de décision*

Le Conseil approuve le plan stratégique pour la République-Unie de Tanzanie (2022-2027) (WFP/EB.A/2022/X-X/X), pour un coût total pour le PAM de 338 295 023 dollars É.-U.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

1. Analyse de la situation du pays

1.1. Contexte national

1. En mai 2020, après deux décennies de croissance économique soutenue, la République-Unie de Tanzanie est passée de la catégorie des pays à faible revenu à celle des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, avec un revenu national brut par habitant de 1 080 dollars¹. Cette réussite rend compte de la stabilité macroéconomique et politique de ce pays, conjuguée à d'abondantes ressources naturelles et à une position géographique stratégique. Toutefois, les effets en cascade de la pandémie de COVID-19 ont provoqué en 2020 un ralentissement de la croissance économique et, pour la première fois en plus de 25 ans, une baisse du taux de croissance réel du produit intérieur brut (PIB), qui est passé de 5,8 pour cent en 2019 à environ 2 pour cent en 2020.
2. Au cours des dernières décennies, le taux de pauvreté nationale a baissé, passant de 34,4 pour cent de la population en 2007 à 26,4 pour cent en 2018². Toutefois, au cours de la même période, la rapidité de la croissance démographique s'est traduite par une augmentation du nombre de personnes ayant des revenus inférieurs au seuil de pauvreté nationale³. Le choc économique provoqué par la pandémie de COVID-19 a porté un coup dur à la lutte contre la pauvreté, faisant grimper le taux de pauvreté à 27 pour cent⁴.
3. L'indice de développement humain de la République-Unie de Tanzanie s'est amélioré, passant de 0,390 en 2000 à 0,529 en 2019, grâce à une amélioration sensible de l'espérance de vie à la naissance et du PIB par habitant. Dans le Rapport sur le développement humain 2020, la République-Unie de Tanzanie est classée 163^{ème} sur 189 pays, en grande partie parce que la durée de scolarisation prévue y est relativement faible⁵. La République-Unie de Tanzanie se classe 140^{ème} sur 176 pays pour ce qui est de l'indice d'inégalité de genre en raison du taux de mortalité maternelle élevé, du fort taux de natalité chez les adolescentes et du faible pourcentage de filles dans le secondaire. Un grand nombre de filles n'achèvent pas leurs études du fait de mariages précoces et de grossesses non désirées, et tant les filles que les garçons abandonnent l'école pour mener des activités rémunératrices⁶.
4. Selon une estimation du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida, en 2020, 1,72 million de Tanzaniens vivaient avec le VIH/sida, dont 1 million de femmes, 610 000 hommes et 110 000 enfants de moins de 15 ans. Le pays compte environ 4,2 millions de personnes handicapées, qui sont proportionnellement plus nombreuses dans les zones rurales que dans les zones urbaines⁷. Les personnes handicapées constituent l'un des groupes les plus pauvres et les plus marginalisés. Statistiquement, elles sont plus fréquemment susceptibles d'être au chômage, d'être analphabètes, de ne pas avoir accès à l'éducation ou aux services de santé et d'être victimes d'atteintes sexuelles⁸.

¹ Groupe de la Banque mondiale. 2021. *Tanzania: Country Overview*.

² Groupe de la Banque mondiale. 2019. *Tanzania Mainland Poverty Assessment*.

³ *Ibid.*

⁴ Groupe de la Banque mondiale. 2020. *COVID-19 Business Pulse Survey Dashboard – Tanzania*.

⁵ Programme des Nations Unies pour le développement. 2020. *Rapport sur le développement humain 2020*.

⁶ *Ibid.*

⁷ *Comprehensive Community-Based Rehabilitation in Tanzania*. 2021.

⁸ Institute of Development Studies. 2020. *Disability inclusive development: Tanzania situational analysis June 2020 update*.

5. Le système alimentaire est le pilier de l'économie tanzanienne⁹. Le secteur agricole emploie 65 pour cent de la population, fournit 25 pour cent des recettes annuelles tirées des exportations et contribue au PIB à hauteur de 29 pour cent. En République-Unie de Tanzanie, 85 pour cent des 8 millions de producteurs seraient des exploitants pratiquant une agriculture de subsistance ou des petits exploitants disposant de terres de moins de 2,5 hectares. Plus du tiers des personnes travaillant dans l'agriculture ne sont pas payées; il s'agit d'exploitants familiaux, de gardiens de bétail, de pêcheurs ou d'usagers de la forêt, dont la plupart sont des femmes à qui incombent aussi les soins et travaux domestiques non rémunérés¹⁰.
6. Les systèmes alimentaire et agricole du pays sont particulièrement vulnérables face aux chocs et aux aléas climatiques. Le secteur agricole subit des pertes estimées à 200 millions de dollars par an en raison des conditions météorologiques mais aussi des attaques de ravageurs et des maladies dont la gravité et la fréquence ont augmenté au cours des quarante dernières années¹¹.
7. Jusqu'à 51 pour cent de la superficie¹² du pays est dégradée par la déforestation et les pratiques agricoles non durables¹³. La République-Unie de Tanzanie affiche un taux de déforestation qui est le cinquième plus élevé au monde et le troisième plus élevé en Afrique subsaharienne¹⁴. Entre 2001 et 2020, le pays a perdu 2,7 millions d'hectares de couvert forestier, en grande partie à cause du défrichage lié à l'expansion des terres agricoles, du prélèvement de bois de chauffage et de la production de charbon de bois¹⁵.
8. La République-Unie de Tanzanie accueille environ 205 000 réfugiés et demandeurs d'asile provenant du Burundi et de la République démocratique du Congo, dans deux camps de réfugiés situés dans la région de Kigoma¹⁶. Les rapatriements volontaires devant se poursuivre à court terme, le nombre de réfugiés devrait baisser au cours de l'exécution du présent plan stratégique de pays (PSP). Les femmes et les filles réfugiées, qui sont le plus souvent chargées de la corvée de bois, marchent sur des distances toujours plus longues pour prélever le bois dans des forêts en voie de déboisement rapide et, ce faisant, sont victimes de violences sexistes et d'exploitation et d'atteintes sexuelles.

1.2. Progrès vers la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030

9. Selon l'analyse commune de pays réalisée par l'Organisation des Nations Unies (ONU) en 2021, la réalisation des objectifs de développement nationaux a bien avancé. Toutefois, au vu de sa trajectoire actuelle, la République-Unie de Tanzanie devra consentir des efforts considérables pour atteindre l'ensemble des objectifs et des cibles du Programme de développement durable à l'horizon 2030¹⁷. S'agissant de l'objectif de développement durable (ODD) 2, il est souligné dans l'analyse commune de pays qu'il faut que la

⁹ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). 2021. *Fostering Food Systems Transformation in Tanzania: Background Document for Food Systems' Dialogue – Preliminary Synthesis of Evidence on the Sustainability of Food Systems in Tanzania*. (Non disponible en ligne)

¹⁰ Institute of Development Studies. 2018. [Mapping Women's Economic Exclusion in Tanzania](#).

¹¹ FAO. 2021. *Fostering Food Systems Transformation in Tanzania: Background Document for Food Systems' Dialogue – Preliminary Synthesis of Evidence on the Sustainability of Food Systems in Tanzania*. (Non disponible en ligne.)

¹² Division de l'environnement du cabinet du Vice-Président de la République-Unie de Tanzanie. 2018. [Land Degradation Neutrality Target Setting Programme Report](#).

¹³ Kirui, O. K. 2016. *Economics of Land Degradation and Improvement in Tanzania and Malawi*.

¹⁴ FAO. [Évaluation des ressources forestières mondiales 2020](#).

¹⁵ Daggart et al. 2020. "Agriculture is the main driver of deforestation in Tanzania", *Environmental Research Letters*, vol. 15, n° 3.

¹⁶ Estimations de décembre 2021.

¹⁷ Organisation des Nations Unies. 2021. [United Republic of Tanzania Common Country Analysis, 2021](#).

progression soit plus rapide pour que le pays puisse espérer atteindre les cibles correspondantes.

1.3. Progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable 2 et 17

Progrès au regard des cibles associées à l'objectif de développement durable 2

10. *Accès à la nourriture.* Au cours des dernières décennies, la République-Unie de Tanzanie a réalisé des avancées majeures du point de vue de l'amélioration de la sécurité alimentaire. La prévalence de la sous-alimentation est passée de 32 pour cent en 2006 à 25 pour cent en 2020, et 14,3 millions de personnes sont considérées comme étant en situation d'insécurité alimentaire¹⁸. Au niveau national, 56 pour cent des dépenses des ménages sont consacrées aux produits alimentaires, une proportion qui atteint 70 pour cent dans le cas des ménages les plus pauvres¹⁹. Selon les estimations, 20 pour cent des ménages n'ont pas les moyens d'avoir un régime alimentaire garantissant un apport calorique suffisant et 59 pour cent n'ont pas les moyens d'avoir un régime alimentaire nutritif²⁰.
11. *Mettre fin à la malnutrition.* Le triple fardeau de la malnutrition est de plus en plus préoccupant car des taux élevés de retard de croissance coexistent avec des taux en augmentation de surpoids, d'obésité et de carences en micronutriments. La prévalence du retard de croissance et de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans est passée de 34,4 à 31,8 pour cent entre 2014 et 2018²¹. En outre, 31,7 pour cent des femmes âgées de 15 à 49 ans sont en surpoids et 11,5 pour cent sont obèses²².
12. *Productivité et revenus des petits exploitants.* La production des petits exploitants permet de satisfaire 95 pour cent des besoins alimentaires nationaux²³, mais leur productivité reste faible, ce qui a des répercussions sur leurs revenus, ainsi que sur les prix du marché²⁴. Les petits exploitants dépendent principalement des marchés locaux pour vendre entre le tiers et la moitié de leur production²⁵. Étant donné que seulement 1,9 pour cent de leurs parcelles sont irriguées, la plupart des petits producteurs sont à la merci des chocs climatiques.
13. *Systèmes alimentaires durables.* Le taux moyen annuel d'autosuffisance alimentaire de la République-Unie de Tanzanie s'est établi à 111 pour cent au cours des deux dernières décennies et a atteint 140 pour cent en 2019²⁶. Toutefois, cet indicateur varie considérablement à l'intérieur du pays, et 50 à 60 districts signalent régulièrement des déficits de production. Pour que la progression de la production agricole suive le rythme de la croissance démographique et de l'urbanisation croissante, la surface des terres cultivées augmente avec des conséquences directes sur la durabilité environnementale.

¹⁸ FAO, Fonds international de développement agricole, Fonds des Nations Unies pour l'enfance, PAM et Organisation mondiale de la Santé. 2021. *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde, 2021*.

¹⁹ Bureau national de la statistique de la République-Unie de Tanzanie. 2019. *Tanzania Mainland Household Budget Survey 2017/2018: Key Indicators Report*.

²⁰ PAM. 2017. *Fill the Nutrition Gap Tanzania: Findings*.

²¹ Bureau national de la statistique de la République-Unie de Tanzanie. 2019. *Tanzania National Nutrition Survey 2018*.

²² *Ibid.*

²³ FAO. 2021. *Fill the nutrient gap - Tanzania: findings* (exposé élaboré pour le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires 2021).

²⁴ FAO. 2020. *Plateforme de connaissances sur l'agriculture familiale*.

²⁵ PAM et International Institute for Sustainable Development. 2021. *Study of Tanzania's Food System*.

²⁶ Programme "Food and Nutrition Security Impact, Resilience, Sustainability and Transformation" (FIRST) de l'Union européenne et de la FAO; *Accelerating Progress Towards SDG 2 – Policy Effectiveness Analysis*; 2020. (non disponible en ligne)

Progrès au regard des cibles associées à l'objectif de développement durable 17

14. Une augmentation soutenue des financements est indispensable à la réalisation des ODD. Il est prévu dans le troisième Plan quinquennal national de développement (2021-2026) du Gouvernement tanzanien que 48 pour cent du financement du développement proviendront d'investissements du secteur privé. Le Gouvernement a réformé ses politiques en vue de créer un environnement économique propice aux affaires, mais il lui faudra redoubler d'efforts pour attirer les investissements nécessaires.

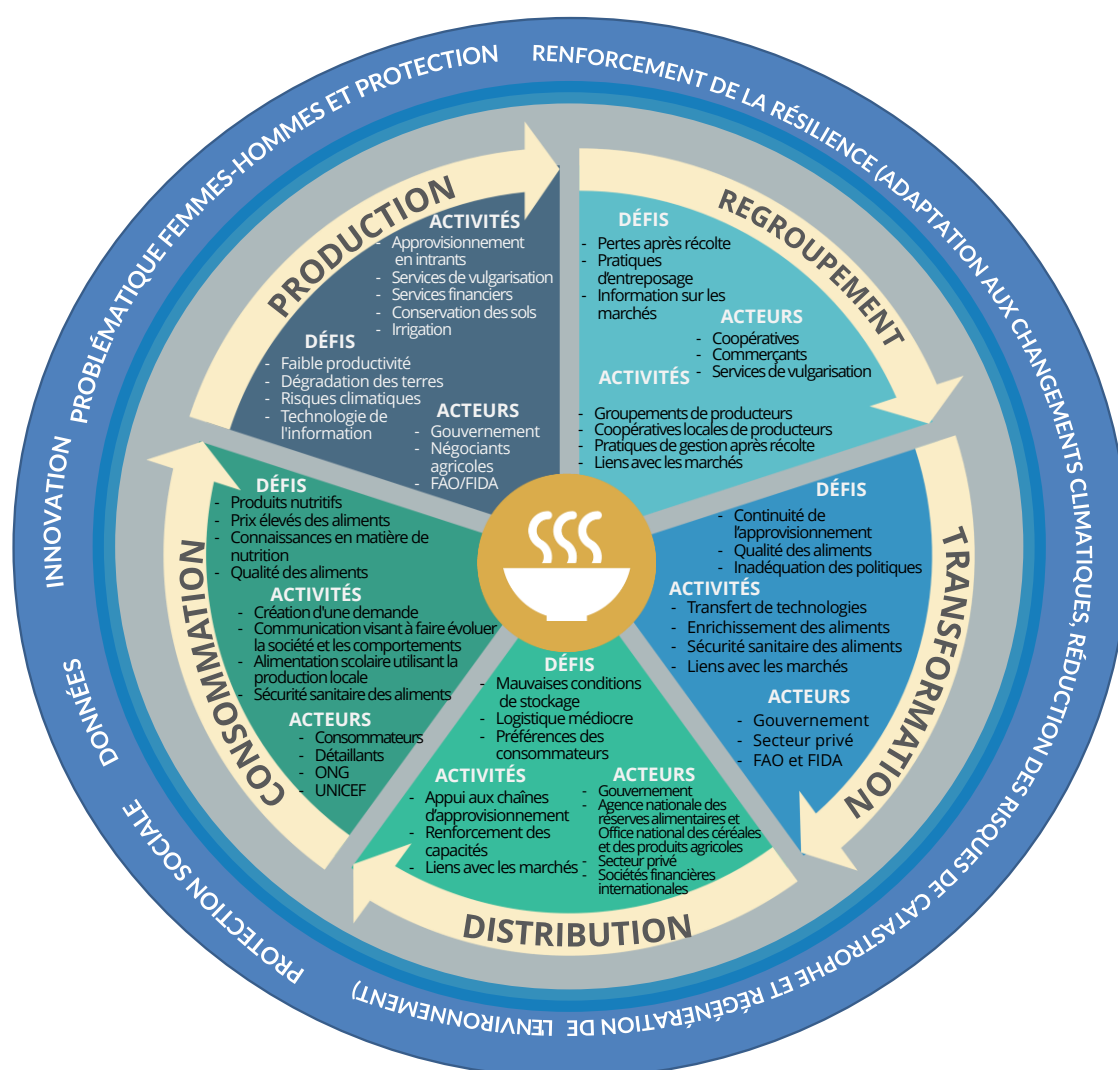
1.4. Lacunes et problèmes liés à la faim

15. La réalisation de l'objectif "Faim zéro" dans le cadre d'une approche fondée sur les systèmes alimentaires met en relief les liens qui existent entre les différents éléments du système alimentaire, depuis la production jusqu'à la consommation, et leur interdépendance (figure 1). Selon les résultats de l'analyse commune de pays et les travaux de recherche conduits par le PAM à l'appui des dialogues nationaux liés au Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires de 2021, les actions intégrées mobilisant l'éventail des parties prenantes sont indispensables pour pérenniser les améliorations de la sécurité alimentaire et de la nutrition des populations les plus vulnérables²⁷.
- *Production*: Les faibles taux de productivité se traduisent par des coûts de production plus élevés, ce qui a des conséquences sur la rentabilité et l'investissement futur. La fragmentation des marchés dans de nombreuses zones rurales fait obstacle à l'investissement du secteur privé, qui est nécessaire pour améliorer l'efficacité des filières. Une dépendance excessive à l'égard des cultures pluviales en cette période de variabilité climatique croissante rend la production des petits exploitants particulièrement vulnérable face aux chocs et à la volatilité du marché.
 - *Regroupement*: Selon les estimations actuelles, les pertes après récolte représentent en moyenne 40 pour cent de la production alimentaire totale. Les pertes au niveau des producteurs sont principalement imputables à des problèmes de stockage et de manutention. La longueur des circuits suivis par les produits pour aller de l'exploitation au consommateur urbain, la nature décentralisée des systèmes de regroupement et l'accès limité aux données du marché contribuent aussi à réduire les perspectives de génération de revenus pour les ménages les plus pauvres.
 - *Transformation*: L'accroissement de la compétitivité du secteur agricole grâce à la création de valeur ajoutée et à la transformation des produits agricoles constitue l'une des priorités centrales du Gouvernement. L'amélioration de la fiabilité, de la sécurité sanitaire et de la qualité de l'approvisionnement en denrées alimentaires donne une possibilité majeure de libérer le potentiel économique tout au long de la filière. L'enrichissement des aliments peut permettre de remédier aux carences en nutriments dans le régime alimentaire des ménages. La création de marchés stimulant la fabrication d'aliments nutritifs spécialisés peut faciliter la réalisation des objectifs nationaux en matière d'industrialisation et de nutrition.
 - *Distribution*: Il est indispensable d'améliorer la distribution des produits alimentaires et la logistique si l'on veut réduire les pertes après récolte et accroître le rapport coût-efficacité pour les petits exploitants. La République-Unie de Tanzanie a consacré des investissements conséquents à l'extension de son réseau routier primaire. Toutefois, 33 millions de personnes n'auraient pas accès à des routes carrossables toute l'année.

²⁷ PAM. 2021. *Food Systems in Tanzania: Investing in Distribution to Trigger Systemic Change*.

- **Consommation:** En raison du coût élevé des produits alimentaires, en particulier sur les marchés urbains, un grand nombre des ménages les plus vulnérables n'ont pas les moyens d'adopter un régime alimentaire sain. Le déficit de financement a aussi entraîné une diminution des rations alimentaires destinées aux réfugiés depuis le second semestre 2020. La diversité alimentaire insuffisante, faute d'accès à des protéines animales ou à des produits frais d'un coût abordable, contribue à expliquer les mauvais résultats observés en matière de santé et de nutrition. Environ 40 pour cent des calories proviennent du maïs²⁸. De nombreuses régions caractérisées par une production agricole élevée affichent aussi de forts taux de malnutrition. Cette situation montre l'importance des pratiques en matière de soin et d'alimentation des enfants, souvent bousculées lorsque les femmes sont simultanément chargées des tâches agricoles et d'une part excessive des soins et travaux domestiques.

Figure 1: Cadre des systèmes alimentaires en République-Unie de Tanzanie



2. Incidences stratégiques pour le PAM

16. Le présent PSP, qui porte sur la période 2022-2027, a été élaboré sur la base des résultats des consultations des parties prenantes et en tenant compte des enseignements tirés de la

²⁸ Ministère de l'agriculture des États-Unis d'Amérique. 2015. *Measuring Access to Food in Tanzania: A Food Basket Approach*.

mise en œuvre du précédent PSP (2017-2022), notamment les éclairages apportés par l'évaluation de ce PSP. Le PAM et ses partenaires de développement peuvent jouer un rôle non négligeable en aidant le Gouvernement à transformer les systèmes alimentaires, notamment dans le cadre d'initiatives visant à s'attaquer aux inégalités auxquelles font face les femmes, les jeunes et les personnes handicapées.

2.1. Réalisations, enseignements tirés de l'expérience et changements stratégiques pour le PAM

17. Il a été recommandé dans l'évaluation du PSP établi pour la période 2017-2022 que le PAM poursuive le développement de ses activités dans les domaines où il a démontré qu'il était capable de donner un coup de pouce supplémentaire au programme de développement national et de s'acquitter de son mandat. Il est ressorti de l'évaluation qu'il fallait concevoir des interventions portant sur la résilience face aux aléas climatiques, les filets de protection sociale et l'innovation, qui puissent être incorporées dans les activités existantes. Le bureau de pays a également été encouragé à intégrer des trajectoires de changement et le ciblage géographique dans les effets directs stratégiques en utilisant une approche fondée sur les systèmes alimentaires.
18. L'équipe chargée de l'évaluation a constaté qu'il fallait accorder une plus large place à la programmation tenant compte de la problématique femmes-hommes; à l'analyse des tendances de la performance facilitant la prise de décisions; au développement des ressources humaines en lien avec les politiques, les processus, les personnes, la culture, les partenariats et la technologie; et à la gestion des risques et à la planification des interventions d'urgence. Lors de la conception du PSP, le bureau de pays a tenu compte des constatations issues de l'évaluation et des enseignements qui en ont été tirés et il s'emploiera à donner suite à différents points soulevés lors de l'évaluation tout au long de l'exécution du plan.

2.2. Harmonisation avec les plans de développement nationaux, le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et d'autres cadres

19. Le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (ci-après "Plan-cadre de coopération") pour la République-Unie de Tanzanie (2022-2027) est aligné sur les priorités de croissance économique inclusive définies par le Gouvernement dans le troisième Plan quinquennal national de développement et dans la Stratégie de développement à moyen terme pour 2021-2025 établie par le Gouvernement de Zanzibar. Le présent PSP est cohérent avec les quatre effets directs énoncés dans le Plan-cadre de coopération et les cadres de résultats correspondants.
20. L'orientation stratégique du PSP est articulée autour des six domaines thématiques prioritaires de la transformation conduisant à des systèmes alimentaires multipartites où femmes et hommes sont représentés d'une manière équilibrée, que le Gouvernement a définis dans le document sur sa stratégie nationale intitulé *Pathways for Sustainable Food Systems 2030* ("Sur la voie de systèmes alimentaires durables à l'horizon 2030"), qui a été soumis lors du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires de 2021²⁹.
21. Le PSP contribuera aussi à la deuxième phase du Programme de développement de l'agriculture et à la réalisation de son objectif consistant à transformer les petits exploitants pratiquant une agriculture de subsistance en producteurs pratiquant une agriculture commerciale durable. Le PSP visera en outre à appuyer la stratégie nationale en matière de gestion après récolte (2019-2029).

²⁹ <https://summitdialogues.org/wp-content/uploads/2021/09/URT-FSS-PATHWAYS-14090202-DRAFT.pdf>.

22. Le PSP concourra à la réalisation des principaux objectifs du deuxième Plan d'action multisectoriel national en matière de nutrition (2021-2026) en ce qui concerne les services nutritionnels, pour lesquels une approche axée sur le cycle de vie adoptée, les systèmes alimentaires durables et les partenariats public-privé. Le PSP facilitera aussi la mise en œuvre des directives nationales de 2020 sur l'alimentation scolaire et les services nutritionnels, du plan d'action pour une agriculture tenant compte de la question de la nutrition (2020-2025) et du deuxième projet de filets de protection sociale fondés sur des activités productives (2019-2023), ainsi que des cadres politiques relatifs aux changements climatiques, à la réduction des risques de catastrophe et à l'égalité femmes-hommes.

2.3. Collaboration avec les principales parties prenantes

23. Le présent PSP a été élaboré à l'issue de vastes consultations menées avec les parties prenantes aux niveaux technique et stratégique. Le PAM a créé des groupes de travail thématiques qui se sont entretenus avec les représentants d'institutions publiques, d'entités des Nations Unies, d'organisations non gouvernementales (ONG), d'établissements de recherche et du secteur privé, et pour finir a organisé des ateliers et des réunions avec de hauts responsables du pays, qui ont approuvé la ligne de visée du PSP. Le PAM a participé au processus de formulation du Plan-cadre de coopération, depuis la réalisation de l'analyse commune de pays jusqu'à l'élaboration de la version définitive du cadre de résultats.
24. Le PAM a épaulé le Gouvernement lors des préparatifs du Sommet sur les systèmes alimentaires et a contribué aux dialogues nationaux en fournissant un rapport de recherche sur les rôles de la dynamique de la distribution dans le système alimentaire³⁰. Il a élargi le dialogue grâce à une série de consultations communautaires menées dans différentes zones géographiques et auprès de groupes de personnes ayant les mêmes moyens d'existence. Les femmes, les jeunes et les personnes handicapées ont été associés à ces consultations qui ont donné lieu à une analyse de la situation sous l'angle de la problématique femmes-hommes.

3. Portefeuille stratégique du PAM

3.1. Direction, orientations et impacts escomptés

25. La stratégie sur laquelle repose le PSP tient compte de l'interdépendance unissant l'accroissement de la productivité, l'amélioration de l'accès aux marchés et la possibilité de se nourrir sainement à un coût abordable. Le PSP aidera la République-Unie de Tanzanie à concrétiser ses aspirations en matière de développement en contribuant à renforcer son capital humain dans le cadre d'interventions visant à favoriser la consommation d'aliments nutritifs. Qu'il s'agisse d'intervenir face à une crise, de renforcer la résilience ou de lutter contre les causes profondes de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, les effets directs stratégiques et les activités du PSP viseront à remédier aux problèmes des systèmes alimentaires en se renforçant mutuellement, et ce depuis la production jusqu'à la consommation, en passant par le regroupement, la transformation et la distribution. Le PAM mènera aussi des interventions durables et de nature à transformer les relations entre les femmes et les hommes pour s'attaquer aux causes profondes des inégalités fondées sur le sexe, l'âge ou le handicap.
26. Le PAM organisera les activités par l'intermédiaire des systèmes publics. L'un des éléments centraux du PSP est l'apport d'une assistance technique relative au renforcement des systèmes de mise en œuvre et de la capacité des pouvoirs publics à appliquer les politiques au niveau infranational, y compris le resserrement des liens avec le secteur privé afin d'augmenter les possibilités d'accès aux marchés sur "le dernier kilomètre". Compte tenu des constatations issues de l'analyse commune de pays, la stratégie visera à appuyer l'action

³⁰ PAM. 2021. *Food Systems in Tanzania: Investing in Distribution to Trigger Systemic Change*.

menée par le Gouvernement pour étendre la portée, actuellement insuffisante, des interventions nutritionnelles ciblant les enfants d'âge scolaire et renforcer la prestation des services relatifs à la nutrition. Le PSP a aussi pour priorité d'améliorer la sécurité alimentaire et l'état nutritionnel des réfugiés, notamment en leur distribuant un assortiment alimentaire plus varié et en leur permettant de cuisiner dans de bonnes conditions de propreté.

3.2. Effets directs stratégiques, domaines d'action privilégiés, produits escomptés et activités essentielles

Effet direct stratégique 1: Les populations touchées par une crise peuvent satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels et renforcer leur résilience face aux chocs et aux facteurs de perturbation

27. Au titre de l'effet direct stratégique 1, le PAM apportera une assistance alimentaire aux réfugiés résidant dans des camps et améliorera leur accès au combustible de cuisson, et il fournira des vivres ou des transferts de type monétaire non assortis de conditions aux populations rurales et urbaines vulnérables touchées par des chocs et des facteurs de perturbation. Le PAM travaillera avec les réfugiés et les communautés d'accueil pour renforcer la protection de l'environnement d'une manière qui favorise une coexistence pacifique à l'appui de la gestion durable des ressources naturelles dans les camps de réfugiés et leurs environs.
28. Le PAM fournira aussi aux pouvoirs publics et aux institutions partenaires une assistance technique pour renforcer leur capacité à recueillir des données factuelles et à établir des systèmes cohérents et complémentaires de gestion des risques de catastrophe et de protection sociale fondés sur le principe de la prise de mesures en amont, notamment l'alerte rapide et la planification des interventions aux niveaux national et infranational.

Domaine d'action privilégié

29. L'effet direct stratégique 1 est axé sur les interventions face aux crises. Il contribue à l'obtention du résultat stratégique 1 du PAM et à la réalisation de la cible 1 des ODD 2, 5 et 13.

Harmonisation avec les priorités nationales

30. Résultats définis dans le troisième Plan quinquennal national de développement: extension de la couverture de la protection sociale aux secteurs formel et informel; développement de la distribution et de la consommation d'aliments nutritifs locaux; et promotion des technologies relatives aux énergies vertes renouvelables.
31. Effet 3 du Plan-cadre de coopération (2022-2027): la population tanzanienne, en particulier les personnes les plus vulnérables, contribue à la gestion plus inclusive et tenant compte de la problématique femmes-hommes des ressources naturelles, au renforcement de la résilience face aux aléas climatiques, à la réduction des risques de catastrophe et au développement de l'utilisation d'énergies renouvelables efficaces, et en tire profit.

Produits escomptés

32. Un produit lié à l'activité 1 et un produit lié à l'activité 2 permettront d'obtenir l'effet direct stratégique 1:
 - 1.1 Les réfugiés et les autres populations vulnérables touchées par des chocs et des facteurs de perturbation reçoivent en temps voulu une assistance alimentaire suffisante qui répond à leurs besoins alimentaires et bénéficient d'un accès amélioré à des moyens de cuisiner dans de bonnes conditions de propreté, pour favoriser la cohésion sociale avec les communautés d'accueil.

- 2.1 Le Gouvernement et les partenaires bénéficient d'une assistance technique concernant le recueil de données factuelles et le renforcement des complémentarités entre l'adaptation aux changements climatiques, la gestion des risques de catastrophe et la protection sociale aux niveaux national et infranational.

Activités essentielles

Activité 1: Fournir des vivres et/ou des transferts de type monétaire aux réfugiés et aux autres populations vulnérables touchées par des chocs et des facteurs de perturbation et améliorer leur accès à des moyens de cuisiner dans de bonnes conditions de propreté

33. En lien avec les activités 3 et 6, le PAM continuera de fournir directement une assistance alimentaire aux réfugiés vivant dans des camps afin de pourvoir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels. L'assistance alimentaire fournie aux réfugiés consistera en une distribution générale de vivres et en un programme de supplémentation alimentaire visant à améliorer la nutrition des groupes vulnérables, notamment les filles et les femmes enceintes ou allaitantes, les enfants de moins de 5 ans, les personnes vivant avec le VIH/sida et les patients hospitalisés. Le PAM fera en sorte que les vivres soient achetés aux producteurs tanzaniens soutenus dans le cadre de l'activité 5, y compris par l'intermédiaire de l'Agence nationale des réserves alimentaires et de l'Office national des céréales et des produits agricoles.
34. En lien avec l'activité 7, le PAM veillera à la durabilité environnementale et renforcera la protection, notamment la prévention des violences sexistes, en améliorant l'accès des réfugiés et des communautés d'accueil à des sources d'énergie durables grâce à une transmission des compétences et des connaissances sur les moyens communautaires de cuisiner dans de bonnes conditions de propreté et à la mise à disposition de "bons-énergie" pour l'achat de combustible.
35. En lien avec les activités 2 et 3, le PAM fournira des transferts de type monétaire non assortis de conditions aux populations rurales et urbaines les plus vulnérables touchées par des catastrophes naturelles ou des crises sanitaires et mènera à leur intention des activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements, afin de répondre à leurs besoins essentiels, alimentaires, nutritionnels ou autres, l'accent étant mis sur les femmes, les jeunes et les personnes handicapées.

Activité 2 : Mener des activités de renforcement des capacités en matière d'analyse de données et de gestion des risques de catastrophe axée sur les personnes, pour améliorer l'efficacité et l'efficience des institutions publiques compétentes s'agissant de surveiller les facteurs de perturbation et les crises et d'intervenir aux niveaux national et infranational

36. Le PAM mettra à profit ses capacités analytiques et numériques pour approfondir sa compréhension des relations entre la dynamique des systèmes alimentaires et les résultats en matière de sécurité alimentaire et de nutrition. Cette activité visera à renforcer les systèmes, structures et institutions en place concernant la sécurité alimentaire et la nutrition, les moyens d'existence, la gestion des risques de catastrophe et la protection sociale, autant d'aspects placés au cœur des activités 1, 3, 5, 6 et 7. Le travail effectué couvrira notamment:
 - la mise en œuvre du système tanzanien d'analyse de la sécurité alimentaire, l'accent étant mis sur la numérisation, la surveillance quasiment en temps réel et le renforcement des capacités d'analyse de la sécurité alimentaire, de la nutrition et des moyens d'existence;
 - l'appui à l'analyse de l'étape après récolte et des marchés dans les filières de produits alimentaires et la dynamique des systèmes alimentaires;
 - le renforcement des techniques numériques de collecte, d'analyse et de visualisation des données;

- l'amélioration des relations entre les services liés au climat et les mécanismes régionaux et communautaires de gestion des catastrophes;
- la création, au niveau des districts, de systèmes de gestion des risques de catastrophe reliés aux mécanismes de protection sociale dans les régions particulièrement exposées aux chocs;
- la mise en place de mécanismes permettant d'établir des profils de risque de catastrophe et de planifier les interventions d'urgence, notamment avec l'adoption de mesures en amont et le recours à des dispositifs de financement fondés sur les prévisions;
- la fourniture d'une assistance technique visant à renforcer les chaînes d'approvisionnement humanitaires et les mécanismes nationaux de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise;
- l'apport d'un appui au Gouvernement pour l'élaboration de politiques, de stratégies et de cadres concernant la gestion des risques de catastrophe, l'adaptation aux changements climatiques et les systèmes de protection sociale.

Partenariats

37. Le PAM collaborera avec les organismes et dispositifs nationaux ci-après, ou renforcera leurs capacités: le Département de la gestion des catastrophes du Cabinet du Premier Ministre, le Ministère de l'intérieur, le Ministère de l'agriculture, le Département du Cabinet du Président chargé de l'administration régionale et des collectivités locales, le Bureau national de la statistique, le Système tanzanien d'analyse de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, le Fonds tanzanien d'action sociale et le secteur privé. Le savoir-faire en matière de production et de gestion des informations sera progressivement transmis aux institutions publiques dans le cadre d'évaluations, d'analyses et d'exercices de simulation menés conjointement.
38. Les autres partenaires concernés par l'effet direct stratégique 1 sont l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), des institutions financières internationales et des ONG spécialisées.

Hypothèses

39. Les lacunes en matière de capacités dûment prises en compte, les parties prenantes participent activement aux activités prévues. Les donateurs fournissent des financements suffisants, en particulier pour assurer des transferts permettant aux réfugiés de recevoir chaque jour une ration complète d'aliments nutritifs.

Stratégie de transition et de transfert des responsabilités

40. Les chocs d'origine climatique se multiplieront probablement³¹. Le PAM et le Gouvernement s'emploieront à établir les critères seuils déclenchant le lancement d'une assistance alimentaire face à un choc, l'accent étant mis d'une manière croissante sur la mobilisation des ressources intérieures pour la conduite d'une intervention nationale en cas de crise.
41. Le portefeuille complet du PSP vise à renforcer la capacité des ménages, des communautés et des populations, à l'échelle infranationale et nationale, à surmonter les effets des facteurs de perturbation et des chocs grâce à l'amélioration des mécanismes de résilience, d'adaptation et d'intervention face à une crise.

³¹ PAM et Centre international d'agriculture tropicale. 2021. *Climate Risk Analysis of Northern and Central Tanzania*. (À paraître)

42. Le PAM poursuivra la concertation sur les politiques et fournira une assistance technique concernant la collecte et l'analyse de données ventilées par sexe, par âge et par handicap afin que des données de qualité soient produites et mises à la disposition des institutions publiques.

Effet direct stratégique 2: Les populations vulnérables ont une alimentation plus variée et plus riche en nutriments et jouissent d'un accès amélioré aux services relatifs à la nutrition, à la santé et à l'éducation qui contribuent au développement du capital humain

43. Fort des enseignements tirés de son premier PSP pour la République-Unie de Tanzanie, le PAM fournira une assistance technique et des transferts directs à l'appui de l'exécution des composantes du deuxième Plan d'action multisectoriel national en matière de nutrition qui visent à développer le capital humain grâce à un accès amélioré aux services essentiels, notamment en matière de nutrition, de santé et d'éducation. Dans le prolongement de la publication des directives nationales sur l'alimentation scolaire début 2021, le PAM fournira une assistance technique aux institutions publiques en vue de l'élaboration de modèles et de politiques d'alimentation scolaire utilisant la production locale propres à transformer les relations entre les femmes et les hommes. L'objectif est de favoriser l'assiduité et le maintien des filles à l'école tout en faisant augmenter le nombre moyen d'années d'études qu'elles achèvent.

Domaine d'action privilégié

44. L'effet direct stratégique 2 est axé sur les causes profondes. Il contribue à l'obtention du résultat stratégique 2 du PAM et à la réalisation des cibles 2 et 1 respectivement associées aux ODD 2 et 5.

Harmonisation avec les priorités nationales

45. Deuxième Plan d'action multisectoriel national en matière de nutrition (2021-2026): les femmes, les hommes, les enfants et les adolescents de la République-Unie de Tanzanie sont mieux nourris et mènent une vie plus saine et plus productive.
46. Effet 1 du Plan-cadre de coopération (2022-2027): la population de la République-Unie de Tanzanie, en particulier les personnes les plus vulnérables, utilisent de plus en plus des services de qualité, propres à transformer les relations entre les femmes et les hommes, inclusifs et intégrés, pour l'éducation de base, la santé de la procréation, la santé maternelle, néonatale et infantile, la santé des adolescents, le traitement du sida, de la tuberculose et du paludisme, la nutrition et la protection.

Produits escomptés

47. Un produit lié à l'activité 3 et un produit lié à l'activité 4 permettront d'obtenir l'effet direct stratégique 2:
 - 3.1 Les populations et les communautés ciblées bénéficient de services nutritionnels propres à transformer les relations entre les femmes et les hommes, qui encouragent la consommation d'aliments nutritifs et enrichis.
 - 4.1 Les communautés, les enfants d'âge scolaire et les petits producteurs locaux ciblés tirent profit des initiatives d'alimentation scolaire utilisant la production locale propres à transformer les relations entre les femmes et les hommes.

Activités essentielles

Activité 3: Fournir des produits alimentaires et/ou des transferts de type monétaire aux populations vulnérables et apporter une assistance technique en vue de renforcer les systèmes nationaux afin que ceux-ci fassent preuve d'efficacité s'agissant d'assurer la prestation de services nutritionnels, de mener des activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements et de créer une demande pour les produits alimentaires nutritifs et enrichis

48. En coordination avec l'activité 6, le PAM aidera le Gouvernement à développer les services relatifs à la nutrition mis en place au titre du précédent PSP pour remédier au triple fardeau de la malnutrition dans les districts ciblés. Les personnes souffrant de malnutrition et vulnérables – en particulier les filles et les femmes enceintes ou allaitantes, les adolescentes et les enfants de moins de 5 ans – recevront un appui sous la forme de services nutritionnels qui engloberont:
 - Les transferts directs pour le traitement de la malnutrition aiguë modérée au moyen d'aliments spécialisés certifiés et produits localement, et conformément aux directives relatives à la prise en charge intégrée de la malnutrition aiguë, afin de garantir la continuité entre les soins et l'orientation des patients.
 - Les activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements axées sur la prévention du retard de croissance et des carences en micronutriments grâce à: la consommation d'aliments variés et riches en nutriments; la manipulation, la préparation et le stockage des produits alimentaires des ménages dans des conditions sûres et hygiéniques; la remise en question des rôles spécifiques et des règles habituellement applicables aux femmes et aux hommes en matière d'achat, de préparation et de distribution de la nourriture au sein du ménage qui aggravent le retard de croissance et les carences en micronutriments; et la production de denrées alimentaires variées.
 - Les évaluations de l'état nutritionnel et la prestation de services de conseil à l'intention des personnes vivant avec le VIH/sida.
 - L'émancipation économique des femmes, des jeunes et des personnes handicapées grâce à la mise en place de dispositifs d'épargne et de génération de revenus.
 - Le renforcement des normes favorables à l'égalité femmes-hommes et à l'inclusion.
49. En coordination avec les activités 2, 4, 5 et 6, le PAM mènera des activités de sensibilisation et d'assistance technique liées aux systèmes nationaux, en mettant l'accent sur:
 - La coordination des secteurs à dimension nutritionnelle, l'établissement de systèmes d'information sur la nutrition et le renforcement des connaissances et des compétences des parties prenantes en matière de nutrition.
 - L'élaboration de politiques, plans et directives relatifs à la nutrition et à l'enrichissement qui soient de nature à transformer les relations entre les femmes et les hommes.
 - Le renforcement des capacités de prévention, de planification et d'intervention des parties prenantes pendant les situations d'urgence et l'accentuation du rôle de la nutrition dans les systèmes nationaux de protection sociale (y compris l'appui fourni au titre des activités 1 et 2).
 - La promotion de la production, de la transformation et de la consommation des aliments complémentaires spécialisés et enrichis produits localement, grâce à la conduite d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements ciblant les producteurs, les détaillants et les consommateurs.

Activité 4 : Mener des activités de sensibilisation auprès des hauts responsables et fournir une assistance technique aux systèmes nationaux pour appuyer l'application des directives nationales sur l'alimentation scolaire et la mise en œuvre des modèles d'alimentation scolaire utilisant la production locale dans les districts prioritaires

50. Afin de créer une plateforme nationale de concertation sur les politiques, d'analyse et de programmation, le PAM fournira au Ministère de l'éducation, au Centre tanzanien pour l'alimentation et la nutrition et au Département du Cabinet du Président chargé de l'administration régionale et des collectivités locales, une assistance technique liée à l'application des directives nationales sur l'alimentation scolaire et à la promotion des modèles d'alimentation scolaire utilisant la production locale propres à transformer les relations entre les femmes et les hommes, dans les districts prioritaires au titre des activités 3 et 5. En conformité avec la stratégie du PAM en matière d'alimentation scolaire pour 2020-2030 et son plan régional de mise en œuvre, le PAM appuiera:
- L'intégration dans le deuxième Plan d'action multisectoriel national en matière de nutrition récemment élaboré des indicateurs relatifs à l'alimentation scolaire énoncés dans les directives et dans le Programme d'action accélérée et d'investissement national en faveur de la santé et du bien-être des adolescentes et des adolescents.
 - La conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des modèles d'alimentation scolaire utilisant la production locale liés aux activités que mène le PAM auprès des petits exploitants dans les districts prioritaires.
 - La création de vergers et de jardins potagers, ainsi que de clubs de nutrition en coordination avec l'activité 3.
 - La promotion d'aliments variés et nutritifs par les groupements de producteurs locaux en vue de la fourniture de repas scolaires en coordination avec l'activité 5.
 - Les interventions de plaidoyer et de sensibilisation de haut niveau en faveur du développement des interventions d'alimentation scolaire, notamment assortis de volets sur l'éducation sanitaire et nutritionnelle à l'école des adolescentes.
 - La coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire qui permettent aux organismes d'apprendre d'autres pays, d'échanger avec eux des données sur la mise en œuvre des programmes d'alimentation scolaire utilisant la production locale, et de tirer parti de l'expérience et des outils des centres d'excellence du PAM.
51. En outre, le PAM encouragera l'utilisation des écoles en tant que plateformes propices à la conduite d'autres activités complémentaires portant notamment sur la santé, l'hygiène et la nutrition à l'école (mentionnées au titre de l'activité 3).

Partenariats

52. Le PAM travaillera en collaboration avec les organismes et réseaux nationaux suivants: le Département du Cabinet du Président chargé de l'administration régionale et des collectivités locales, le Ministère de l'éducation, de la science et de la technologie, le Ministère de la santé, du développement communautaire, du genre, des personnes âgées et des enfants, le Ministère de l'agriculture, de l'élevage et des pêches, le Centre tanzanien pour l'alimentation et la nutrition, le Bureau national de la statistique, l'Organisation pour le développement des petites industries, le Département chargé des entrepôts de produits pharmaceutiques, le réseau des entreprises du mouvement Renforcer la nutrition, l'Alliance en faveur de l'enrichissement des aliments et certains établissements universitaires. La transmission du savoir-faire aux institutions publiques en ce qui concerne les services nutritionnels et l'alimentation scolaire utilisant la production locale sera réalisée dans le cadre de la concertation sur les politiques et de l'exécution conjointe des interventions relevant du PSP.

53. Les autres partenaires concernés par l'effet direct stratégique 2 sont la FAO, le Fonds international de développement agricole (FIDA), le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), l'UNICEF, l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), des institutions financières internationales, le Graça Machel Trust et des ONG spécialisées.

Hypothèses

54. Les politiques, les réglementations et les budgets du Gouvernement favorisent la prestation de services multisectoriels relatifs à la nutrition. Les communautés ciblées participent pleinement aux services axés sur la nutrition et sont disposées à adopter des bonnes pratiques nutritionnelles. Les réglementations relatives à la disponibilité, à la promotion et à la commercialisation d'aliments sûrs et nutritifs sont appliquées et l'accès à des filets de protection sociale comportant des services relatifs à la nutrition est amélioré. Les financements reçus sont suffisants.

Stratégie de transition et de transfert des responsabilités

55. En ce qui concerne les nouvelles activités prévues dans le présent PSP, le PAM adoptera un rôle d'assistance technique centré sur la "validation de concept". Il documentera les enseignements tirés de l'expérience grâce à l'établissement d'un solide cadre de suivi et d'évaluation qui permettra de créer une base de données factuelles et de connaissances à l'intention des acteurs nationaux.
56. Pour réaliser la transition consistant à passer des transferts directs fournis par le PAM à un accès durable aux aliments nutritifs, il faut faire en sorte que les mécanismes de protection sociale et les opérateurs du secteur privé dans l'ensemble de la filière accordent une plus large place à la sécurité alimentaire et à la nutrition. Cela dépendra de la mesure dans laquelle les services de santé nationaux investiront dans les aliments complémentaires produits localement qui sont actuellement mis au point avec l'aide du PAM.

Effet direct stratégique 3: Les populations ciblées en milieu rural ont des moyens d'existence résilients face aux aléas climatiques et voient leur sécurité alimentaire et leur nutrition améliorées grâce à l'accès durable des petits exploitants aux marchés et grâce aussi au renforcement des filières et à la gestion durable des ressources naturelles

57. Au titre de l'effet direct stratégique 3, le PAM intensifiera l'aide qu'il apporte aux petits exploitants et aux coopératives de producteurs, afin d'améliorer leurs pratiques de gestion après récolte et leur accès aux marchés. Il appuiera les mesures visant à renforcer la cohérence des politiques avec la deuxième phase du Programme de développement de l'agriculture et à soutenir davantage les filières de produits de l'horticulture, de l'élevage et de la pêche et les petites entreprises de transformation des produits alimentaires, afin d'améliorer les revenus des ménages et la disponibilité d'aliments nutritifs, y compris en favorisant l'utilisation des technologies de la chaîne du froid. En raison de leur faible niveau d'instruction, de leur accès limité à la technologie et aux services financiers et des soins et travaux domestiques qui occupent une grande partie de leur temps, la plupart des femmes travaillant dans les filières transforment les produits à domicile, vendent sur les marchés ou sont employées à temps partiel au lieu de posséder leur propre entreprise. Le PAM évaluera ces obstacles dans le cadre d'une analyse des lacunes en matière de capacités que réalisera le bureau de pays.
58. Le PAM s'attachera à améliorer l'efficacité, le rapport coût-efficacité et les pratiques en matière de gestion des chaînes d'approvisionnement alimentaire, notamment en ce qui concerne le regroupement, la transformation et la qualité, la sécurité sanitaire et la distribution des produits alimentaires. En outre, la production et la commercialisation d'aliments nutritifs enrichis ou spécialisés d'un coût abordable pour le traitement de la malnutrition aiguë modérée seront développées (au titre de l'activité 3).

59. Le PAM mènera des activités d'assistance alimentaire pour la création d'actifs et assurera un transfert de technologies durables au profit des populations rurales les plus vulnérables afin de régénérer, de préserver et de protéger les ressources naturelles indispensables au maintien de leurs moyens d'existence. Les initiatives conduites dans les communautés accueillant des réfugiés seront incorporées aux services relatifs à la nutrition et à l'énergie en milieu rural et aux interventions portant sur le lien entre action humanitaire, développement et paix, prévus au titre de l'effet direct stratégique 1, et les compléteront.

Domaine d'action privilégié

60. L'effet direct 3 est axé sur le renforcement de la résilience. Il contribue à l'obtention du résultat stratégique 3 du PAM et à la réalisation des cibles 3, 1, 2 et 3 associées respectivement aux ODD 2, 5, 14 et 15.

Harmonisation avec les priorités nationales

61. Troisième Plan quinquennal national de développement et deuxième phase du Programme de développement de l'agriculture: accroître la compétitivité des filières, améliorer l'accès à la technologie et favoriser la diversité et la disponibilité des aliments nutritifs, encourager la gestion durable de la terre et de l'eau et promouvoir l'énergie verte et l'adaptation aux changements climatiques.
62. Effet 2 du Plan-cadre de coopération (2022-2027): les habitants de la République-Unie de Tanzanie travaillant dans des micro-, petites et moyennes entreprises ou des petites exploitations agricoles, en particulier les personnes les plus vulnérables, ont une productivité et des revenus plus élevés et plus durables et jouissent d'un accès plus équitable aux ressources productives.

Produits escomptés

63. Un produit lié à l'activité 5, un produit lié à l'activité 6 et un produit lié à l'activité 7 permettront d'obtenir l'effet direct stratégique 3:
- 5.1 Les moyens d'existence des petits producteurs et des petites productrices ciblés sont transformés grâce à l'amélioration des méthodes de gestion après récolte et à la mise en place de filières plus efficaces.
 - 6.1 Les acteurs publics et privés de la chaîne d'approvisionnement ciblés disposent de capacités renforcées qui contribuent à rendre les systèmes de marché plus efficaces et le coût des aliments nutritifs plus abordable.
 - 7.1 Les communautés ciblées exposées aux catastrophes et/ou touchées par la dégradation de l'environnement adoptent des approches novatrices qui favorisent l'adaptation aux changements climatiques et améliorent la gestion des ressources naturelles.

Activités essentielles

Activité 5: Fournir une assistance technique pour aider les petits producteurs et les petites productrices à diversifier leurs moyens d'existence, à réduire les pertes après récolte et à améliorer leur accès à l'information, aux technologies et aux marchés

64. Les petits agriculteurs (femmes, hommes, jeunes et personnes handicapées) résidant dans les districts ciblés tireront profit de la mise en place de filières plus efficaces dans le cadre d'interventions visant à:
- Améliorer la disponibilité des services et des produits contribuant à transformer les moyens d'existence, notamment grâce à l'établissement de liens avec les entreprises fournissant des technologies novatrices de manutention et de stockage après récolte, des sources d'énergie durable pour la transformation des produits alimentaires et des solutions numériques.

- Renforcer les groupements et les coopératives communautaires de producteurs pour favoriser l'accès collectif à l'approvisionnement en intrants, à la gestion de la qualité des aliments et aux systèmes de commercialisation des produits.
- Apporter un soutien technique aux jeunes sans emploi pour les aider à créer des micro-, petites et moyennes entreprises viables sur le plan commercial, l'accent étant mis sur les services d'appui agricoles et la transformation et la commercialisation des produits alimentaires.
- Améliorer l'accès des ménages et des communautés aux réserves alimentaires.
- Renforcer l'inclusion financière numérique en soutenant les dispositifs d'épargne et de génération de revenus et améliorer l'accès aux services financiers, en particulier à l'intention des jeunes et des femmes.
- Promouvoir les plateformes numériques mobiles qui réduisent le coût des transactions pour les petits producteurs.

Activité 6: Mener des activités de renforcement des capacités et d'assistance technique afin d'améliorer l'efficacité et le contrôle de la qualité chez les acteurs de la filière alimentaire et nutritionnelle, notamment grâce à l'adoption de pratiques améliorées en matière de manutention, de stockage, d'enrichissement, de conditionnement et de livraison

65. En lien avec les activités 1, 3, 4 et 5, et conformément à sa politique relative aux achats locaux et régionaux de produits alimentaires, le PAM renforcera les capacités des acteurs publics et privés des chaînes d'approvisionnement en menant les activités ci-après:
- Renforcer les partenariats public-privé afin de développer les achats locaux auprès de petits exploitants des produits alimentaires destinés aux opérations d'assistance humanitaire régionales.
 - Améliorer les capacités des acteurs du secteur privé et des institutions publiques situés en amont pour prévenir la dégradation des produits.
 - Accroître la capacité des petits exploitants à concurrencer les entités des secteurs public et privé sur les marchés intérieur et d'exportation.
 - Renforcer l'efficacité des acteurs de la chaîne d'approvisionnement alimentaire en matière de gestion des produits, notamment la manutention, le stockage, le conditionnement, le transport, les opérations de la chaîne du froid, le traçage des produits et le respect des normes de sécurité sanitaire et d'hygiène.
 - Développer la création d'une valeur ajoutée nutritionnelle en aidant certaines petites et moyennes entreprises de meunerie et d'autres entreprises de transformation des aliments, à assurer l'enrichissement, la transformation et la distribution de farines et de suppléments alimentaires nutritifs actuellement mis au point avec l'appui du PAM.
 - Recommander des politiques et fournir une assistance technique en vue d'améliorer les technologies alimentaires et les systèmes d'assurance qualité, notamment l'analyse des aliments et la formation au respect des normes de qualité.
66. Par l'intermédiaire du Mécanisme de gestion globale des vivres, le PAM achètera des produits alimentaires en République-Unie de Tanzanie en vue de les distribuer aux populations vulnérables touchées par des crises dans les pays d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe.

Activité 7: Fournir des transferts de type monétaire aux communautés vulnérables et une assistance technique aux institutions locales à l'appui d'un renforcement intégré de la résilience qui favorise l'atténuation et la prévention de la dégradation de l'environnement et l'adaptation aux changements climatiques

67. Le PAM tentera de s'attaquer au problème que pose la dégradation des ressources naturelles de la République-Unie de Tanzanie et l'exposition croissante de ce pays aux catastrophes naturelles. Afin de favoriser l'adaptation aux changements climatiques et le renforcement de la résilience des communautés les plus exposées, notamment celles qui accueillent des réfugiés et reçoivent une aide au titre de l'activité 1, le PAM travaillera avec les homologues nationaux et infranationaux pour promouvoir l'adoption d'une approche de la réduction des risques de catastrophe qui soit axée sur la communauté et propre à transformer les relations entre les femmes et les hommes, dans les zones exposées aux catastrophes naturelles et à la dégradation de l'environnement.
68. Les ménages bénéficiaires recevront des intrants et des transferts monétaires et suivront des formations sur la régénération et la protection des terres, des sols, des sources, des forêts, des pâturages et des mangroves dégradés. Au moyen d'une méthode participative d'aménagement du territoire et de gestion intégrée des bassins versants, le PAM favorisera la création d'actifs améliorant l'accès à l'eau d'irrigation et à l'énergie durable. Les organisations communautaires recevront un appui supplémentaire sous les formes suivantes: activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements et sensibilisant à la question des changements climatiques; services liés au climat; produits de micro-assurance; et pratiques communautaires associées à l'atténuation des risques de catastrophe et à la gestion des ressources naturelles.

Partenariats

69. Le PAM établira des liens de collaboration avec les organismes publics, les entités parastatales et les organisations et entreprises du secteur privé suivants: le Département du Cabinet du Premier Ministre chargé de la gestion des catastrophes, le Ministère de l'agriculture, de l'élevage et des pêches, les administrations locales, l'Agence nationale des réserves alimentaires, l'Office national des céréales et des produits agricoles, la Compagnie des chemins de fer tanzaniens, les Autorités portuaires tanzaniennes, Marine Services Company Limited, le Bureau national de la statistique, l'Organisation pour le développement des petites industries et le Département chargé des entrepôts de produits pharmaceutiques. Les partenaires seront également des fournisseurs commerciaux et des entreprises de transformation de produits alimentaires, ainsi que certaines organisations de producteurs, coopératives, exploitants d'entrepôts, transporteurs et opérateurs du secteur de la logistique. Une programmation coordonnée facilitera la transmission du savoir-faire aux organismes publics, aux entités parastatales et aux organisations du secteur privé dans les domaines du développement de la filière alimentaire et de la gestion communautaire des risques de catastrophe et des ressources naturelles.
70. Les autres partenaires concernés par l'effet direct stratégique 3 sont la FAO, le FIDA, le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale, des institutions financières internationales et des ONG spécialisées.

Hypothèses

71. Les petits exploitants sont disposés à consacrer du temps, du travail et de l'argent aux activités prévues. Les parties prenantes ont conscience de l'existence de lacunes en matière de capacités et contribuent activement aux activités axées sur le renforcement des institutions. Les acteurs des filières et des chaînes d'approvisionnement communiquent les informations relatives à la commercialisation en toute transparence et en temps voulu. Les financements disponibles sont suffisants.

Stratégie de transition et de transfert des responsabilités

72. Pour faciliter la transition, le PAM privilégie le renforcement des capacités des organisations nationales concernées par le développement des filières, la réduction des risques de catastrophe et la gestion des ressources naturelles, grâce à l'apport d'une assistance technique qui sera fournie en étroite coordination avec les institutions publiques, le secteur privé et les communautés locales et des programmes tels que le deuxième Projet de filets de protection sociale fondés sur des activités productives. Afin d'optimiser les synergies et de mener à bien la transition, le PAM examinera les liens susceptibles d'être établis entre, d'une part, ses activités de création d'actifs pour la régénération de l'environnement et, d'autre part, les travaux publics et les activités visant à améliorer les moyens d'existence (notamment au titre du deuxième Projet de filets de protection sociale fondés sur des activités productives) qui sont financées par le Fonds tanzanien d'action sociale.
73. Il est essentiel de remédier aux inégalités entre les femmes et les hommes et aux vulnérabilités associées à l'âge ou au handicap pour que les effets des interventions sur les ménages et les communautés soient durables.

Effet direct stratégique 4: Les institutions publiques et les partenaires de développement accèdent plus facilement aux services à la demande et aux plateformes d'innovation

Domaine d'action privilégié

74. L'effet direct stratégique 4 est axé sur le renforcement de la résilience. Il vise l'obtention du résultat stratégique 8 du PAM et la réalisation des cibles 16 et 9 associées à l'ODD 17.

Harmonisation avec les priorités nationales

75. Résultats définis dans le troisième Plan quinquennal national de développement: développement de la distribution et de la consommation d'aliments nutritifs locaux; et filières compétitives et commercialisation renforcée.
76. Effet 4 du Plan-cadre de coopération (2022-2027): les habitants de la République-Unie de Tanzanie, en particulier les plus vulnérables, ont leur mot à dire au niveau d'institutions et de systèmes publics qui promeuvent la paix et la justice, tiennent compte de la problématique femmes-hommes, sont inclusifs, responsables et représentatifs et respectent les normes internationales relatives aux droits de l'homme, et ils en tirent profit.

Produit escompté

77. Un produit permettra d'obtenir l'effet direct stratégique 4:
- 8.1. Les institutions nationales et infranationales et les partenaires de l'action humanitaire et du développement tirent profit de l'offre de services de qualité et des capacités d'innovation renforcées.

Activité essentielle

Activité 8: Fournir des services à la demande concernant l'innovation, la chaîne d'approvisionnement et l'appui aux opérations aux homologues gouvernementaux, aux partenaires de développement et au secteur privé

78. Le PAM fournira à ses partenaires des services à la demande se rapportant à la chaîne d'approvisionnement, aux technologies de l'information et des communications et à l'innovation, notamment:
- Un soutien informatique en vue de l'élaboration de stratégies numériques et des activités de renforcement des capacités dans les institutions publiques et chez d'autres partenaires dans le cadre de services à la demande visant à augmenter leurs moyens, notamment l'organisation de formations, la mise à disposition de logiciels et de matériel informatique, et la transmission de connaissances en lien avec l'activité 2.

- Des services visant à renforcer les systèmes d'approvisionnement dans le secteur de la santé, y compris la mise en place de systèmes de la chaîne du froid en lien avec l'activité 6.
- En cas de crise, un appui technique à la communauté humanitaire dans le domaine des technologies de l'information et des communications, par l'intermédiaire du module des télécommunications d'urgence. En outre, le PAM conservera son rôle de chef de file dans ce domaine et continuera de fournir des solutions novatrices en la matière aux infrastructures communes du système des Nations Unies.
- Des services relatifs à la gestion du parc automobile et aux locaux partagés à l'intention des organismes des Nations Unies. En tant qu'organisme chef de file de la gestion du parc automobile et des services informatiques, le PAM continuera d'encourager l'utilisation de la plateforme de réservation des Nations Unies pour une gestion efficiente et efficace du parc de véhicules des organismes des Nations Unies.
- L'établissement d'une plateforme de services d'innovation interinstitutions en collaboration avec le secteur privé, la société civile et des établissements universitaires.
- L'établissement d'une plateforme à l'intention de l'Alliance pour le rapprochement entre les exploitations agricoles et les marchés, laquelle relie les petits exploitants (femmes, hommes, jeunes et personnes handicapées) des zones particulièrement productives aux réseaux de détaillants d'intrants et à la demande du marché émanant d'acteurs du secteur privé. Cela sera fait en lien étroit avec l'activité 5 relevant de l'effet direct stratégique 3.

Partenariats

79. Le PAM travaillera en collaboration avec les organismes publics, les organisations du secteur privé et les partenaires de développement suivants: le Département du Cabinet du Premier Ministre chargé de la gestion des catastrophes, l'Agence nationale des réserves alimentaires, l'Office national des céréales et des produits agricoles, la Compagnie des chemins de fer tanzaniens, les Autorités portuaires tanzaniennes, Marine Services Company Limited, le Département chargé des entrepôts de produits pharmaceutiques, les exploitants d'entrepôts, les transporteurs et les opérateurs du secteur de la logistique. Au moyen d'activités coordonnées de renforcement des capacités, le PAM favorisera en permanence la transmission de son savoir-faire aux organismes publics, aux organisations du secteur privé et aux partenaires de développement concernant l'appui technique relatif aux technologies de l'information et des communications, et la chaîne d'approvisionnement.
80. Les autres partenaires de la mise en œuvre des activités relevant de l'effet direct stratégique 4 sont le Département de la sûreté et de la sécurité du Secrétariat de l'ONU, l'UNICEF, le HCR, des ONG et l'Alliance pour le rapprochement entre les exploitations agricoles et les marchés.

Hypothèses

81. Les partenaires nationaux font bon accueil aux services techniques et d'appui proposés et participent activement à la transition et au transfert prévus. Les dirigeants comprennent la façon dont la numérisation peut leur permettre d'obtenir des données utiles à la prise de décisions.

Stratégie de transition et de transfert des responsabilités

82. En fournissant des services d'innovation aux institutions publiques, le PAM contribuera au renforcement des systèmes, des politiques et des programmes nationaux. Il aidera les institutions publiques, les entités parastatales, les organisations du secteur privé et les groupements de producteurs à mettre en place des technologies de l'information et des

communications et des techniques de gestion des données aboutissant à la constitution d'un écosystème numérique durable maîtrisé et exploité localement.

4. Modalités d'exécution

4.1. Analyse des bénéficiaires

83. Pendant les cinq années de sa mise en œuvre, le PSP ciblera plus d'un million de personnes, dont 181 000 dans le cadre d'interventions face à une crise (activité 1), 320 000 dans le cadre d'initiatives portant sur les causes profondes (activité 3) et plus de 500 000 dans le cadre d'initiatives axées sur le renforcement de la résilience (activités 5 et 7). Il est d'autant plus important de répondre aux besoins nutritionnels particuliers des femmes et des filles qu'elles représentent 66 pour cent des bénéficiaires ciblés. Les rapatriements volontaires devant en principe se poursuivre, le PAM va probablement réduire ses opérations concernant les réfugiés au cours du présent PSP.
84. Le PAM utilisera les méthodes de la planification communautaire participative qui garantissent la participation équitable des femmes et des hommes à la conception et à l'exécution des activités. Les procédures permettant de recenser et d'atténuer les problèmes de protection sont notamment l'utilisation de modalités de transfert souples, l'établissement de mécanismes communautaires sûrs et accessibles de remontée de l'information, la tenue de consultations avec différentes parties prenantes et l'application des principes de sécurisation des distributions.
85. Le PAM renforcera sa responsabilité à l'égard des populations touchées en fournissant en temps voulu des informations précises et accessibles, et en mettant en place en collaboration avec ces populations un mécanisme de réclamation et de remontée de l'information fondé sur une permanence téléphonique et un système de traitement des données utilisant le logiciel SugarCRM. Les groupes vulnérables seront recensés et ciblés au moyen de campagnes de sensibilisation, d'évaluations participatives des besoins et de mécanismes de suivi et d'évaluation.

TABLEAU 1 : BÉNÉFICIAIRES PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE, PAR PRODUIT ET PAR ACTIVITÉ (2022-2027)										
Effet direct stratégique	Produit	Activité	Groupe de bénéficiaires	Année 1 (2022)	Année 2 (2023)	Année 3 (2024)	Année 4 (2025)	Année 5 (2026)	Année 6 (2027)	Total
1	1.1	1	Filles	51 163	44 434	30 568	30 467	31 593	32 174	51 163
			Garçons	49 571	43 056	29 632	29 534	30 624	31 187	49 571
			Femmes	41 259	35 863	24 741	24 658	25 562	26 029	41 259
			Hommes	39 167	34 032	23 449	23 371	24 231	24 675	39 167
			Total	181 160	157 385	108 390	108 030	112 010	114 065	181 160
2	3.1	3	Filles	11 910	11 910	11 910	11 910	11 910	11 910	71 460
			Garçons	11 442	11 442	11 442	11 442	11 442	11 442	68 652
			Femmes	29 959	29 959	29 959	29 959	29 959	29 959	179 754
			Hommes	0	0	0	0	0	0	0
			Total	53 311	53 311	53 311	53 311	53 311	53 311	319 866
3	5.1	5	Hommes	47 500	52 500	95 000	160 000	200 000	202 500	202 500
			Femmes	47 500	52 500	95 000	160 000	200 000	202 500	202 500
			Total	95 000	105 000	190 000	320 000	400 000	405 000	405 000
	7.3	7	Filles	6 810	27 240	27 240	27 240	27 240	13 620	27 240
			Garçons	6 682	26 730	26 730	26 730	26 730	13 365	26 730
			Femmes	6 015	24 060	24 060	24 060	24 060	12 030	24 060
			Hommes	5 493	21 970	21 970	21 970	21 970	10 985	21 970
			Total	25 000	100 000	100 000	100 000	100 000	50 000	100 000
	Total				354 471	415 696	451 701	581 341	665 321	622 376

4.2. Produits alimentaires et transferts de type monétaire

86. Les modalités de transfert seront choisies sur la base des principes d'équité, d'économie, d'efficacité et d'efficacités. Le PAM conduira des évaluations multisectorielles portant sur les marchés, les secteurs financiers, les technologies de l'information, la problématique femmes-hommes, la protection, les préférences des bénéficiaires, les points de vue des autorités locales et les incidences sur l'économie locale. Il examinera également les conditions d'accès géographique, les infrastructures des prestataires de services, les contributions des donateurs et les priorités du Gouvernement.
87. Au titre de l'activité 1, le PAM fournira une assistance en nature aux réfugiés vivant dans des camps et des transferts de type monétaire aux Tanzaniens vulnérables touchés par des crises. Au titre de l'activité 3, il commencera par effectuer des transferts de produits alimentaires à l'intention des enfants de moins de 5 ans souffrant de malnutrition aiguë modérée puis passera à la distribution de bons-produits en vue de créer sur le marché une demande pour les aliments nutritifs produits localement (avec l'appui des activités 5 et 6). Des bons-valeur seront distribués aux filles et aux femmes enceintes ou allaitantes afin de les encourager à adopter un régime varié, composé d'aliments nutritifs disponibles localement, pour prévenir la malnutrition. En outre, des transferts de type monétaire liés à des projets de création d'actifs sont prévus au titre de l'activité 7.
88. Les rations alimentaires distribuées au titre de l'activité 1 permettront de satisfaire les besoins énergétiques minimums journaliers, soit 2 100 kilocalories par personne et par jour, et se composeront de farine de maïs enrichie produite localement, de haricots, de pois cassés, de Super Cereal, d'huile végétale enrichie et de sel iodé. Dans les camps de réfugiés, les patients des dispensaires et les femmes et les enfants pris en charge dans le cadre du traitement de la malnutrition aiguë modérée, du VIH/sida ou de la tuberculose et pour lesquels il convient de prévenir le retard de croissance recevront des rations supplémentaires de mélange maïs-soja enrichi (CSB+).
89. Au titre de l'activité 3, le PAM commencera par distribuer des aliments composés enrichis (comme le CSB+) importés aux enfants de moins de 5 ans pour traiter la malnutrition aiguë modérée en attendant que le secteur agroalimentaire national soit intégralement conforme aux normes nationales, que le réseau de distribution de ce type de produits permette d'atteindre les populations qui en ont le plus besoin et que le système de bons pour l'obtention d'aliments nutritifs soit établi.
90. Les valeurs des transferts de type monétaire effectués au titre des activités 1, 3 et 7 seront calculées sur la base d'un assortiment alimentaire typique répondant aux préférences et aux besoins nutritionnels des bénéficiaires, aux prix du marché local. Le PAM étudiera la possibilité d'utiliser les systèmes de paiement du dispositif public d'assistance sociale pour effectuer les transferts de type monétaire afin d'éviter les doublons et d'obtenir un bon rapport coût-efficacité.

TABLEAU 2: RATIONS ALIMENTAIRES (<i>grammes/personne/jour</i>) OU VALEUR DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE (<i>dollars/personne/jour</i>), PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE ET PAR ACTIVITÉ													
		Effet direct stratégique 1											
		Activité 1											
				Prévention du retard de croissance		Malnutrition aiguë modérée	Carence en micronutriments	Distribution générale de vivres - Intervention face à une crise (non-réfugiés)					
Type de bénéficiaires	Distribution générale de vivres	Distribution aux patients hospitalisés	Personnes atteintes du VIH ou de la tuberculose souffrant de malnutrition	Filles et femmes enceintes ou allaitantes	Enfants de 6 à 23 mois	Enfants de 6 à 59 mois	Enfants de 24 à 59 mois	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Modalité	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire
% de kcal d'origine protéique	12,3	13,4											
Transferts de type monétaire (<i>dollars/personne/jour</i>)								0,424	0,445	0,467	0,491	0,515	0,541
Nombre de jours d'alimentation par an	365	365	365	365	365	365	365	120	120	120	120	120	120

TABLEAU 2 : RATIONS ALIMENTAIRES (grammes/personne/jour) OU VALEUR DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE (dollars/personne/jour), PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE ET PAR ACTIVITÉ																	
	Effet direct stratégique 2										Effet direct stratégique 3						
	Activité 3										Activité 7						
Type de bénéficiaires	Filles et femmes enceintes ou allaitantes						Enfants de 6 à 59 mois				Assistance alimentaire pour la création d'actifs (espèces pour la création d'actifs)						
	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2022-2024	2025	2026	2027	2022	2023	2024	2025	2026	2027	
Modalité	Bons	Bons	Bons	Bons	Bons	Bons	Produits alimentaires	Bons	Bons	Bons	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire	
Céréales																	
Légumes secs																	
Huile																	
Sel																	
Super Cereal avec sucre																	
Super Cereal																	
Super Cereal Plus							200										
Micronutriments en poudre																	
Total kcal/jour																	
% de kcal d'origine protéique																	
Transferts de type monétaire (dollars/personne/jour)	0,108	0,114	0,119	0,125	0,132	0,138		0,125	0,132	0,138	0,289	0,303	0,318	0,334	0,351	0,368	
Nombre de jours d'alimentation par an	183	365	365	365	365	183	365	365	365	183	60	120	120	120	120	60	

* Il faut 400 grammes de maïs non moulu pour produire la quantité nette de 380 grammes de farine de maïs prévue dans la ration des bénéficiaires.

TABLEAU 3: TOTAL DES BESOINS EN PRODUITS ALIMENTAIRES/ TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE ET VALEUR		
Type de produits alimentaires/ transferts de type monétaire	Total (en tonnes)	Total (en dollars)
Céréales	80 016	35 304 207
Légumes secs	24 018	13 265 020
Huile et matières grasses	4 004	3 599 719
Aliments composés et mélanges	18 975	20 879 168
Autres	1 014	402 876
Total (produits alimentaires)	128 027	73 450 990
Transferts de type monétaire		30 187 240
Total (valeur des produits alimentaires et des transferts de type monétaire)	128 027	103 638 230

4.3. Capacités du bureau de pays et profil du personnel

91. Le présent PSP positionne le bureau de pays comme un partenaire crédible, capable d'aider le Gouvernement et les partenaires de développement à atteindre les ODD, en particulier l'ODD 2 et l'ODD 17. Le budget tient compte des résultats d'une analyse des besoins qui porte sur les bureaux auxiliaires, l'établissement du profil du personnel, les besoins en matière de formation, le perfectionnement technique et les technologies de l'information.
92. Compte tenu de l'ajout de nouvelles activités (dont les activités 2, 4 et 7), le PSP prévoit l'allocation de ressources aux activités de formation du personnel et une augmentation du nombre de membres du personnel recrutés sur le plan national à des postes de responsabilité, notamment un ou une spécialiste de la problématique femmes-hommes et de la question des jeunes, dans la perspective éventuelle de l'intégration de membres du personnel dans des organismes publics.

4.4. Partenariats

93. Le PAM aidera le pays à concrétiser les priorités nationales en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle, en établissant des partenariats avec des institutions publiques, des entités des Nations Unies, des institutions financières internationales, des donateurs et des réseaux d'ONG (voir la partie 3.2) et en menant des activités intersectorielles et complémentaires qui optimiseront les possibilités d'améliorer les systèmes alimentaires nationaux. Le bureau de pays collaborera avec les autres organismes ayant leur siège à Rome en vue de l'exécution conjointe des interventions et du renforcement de leur complémentarité à l'appui du programme du Gouvernement relatif aux systèmes alimentaires.
94. Le PAM fera appel aux secteurs public et privé pour tirer parti de leur savoir-faire et de sources de financement novatrices dans la lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition. La plateforme pour l'innovation établie par le PAM s'associera à des entités des secteurs public et privé en vue d'encourager les initiatives novatrices locales.

95. Les organisations de la société civile, les ONG et les institutions universitaires et de recherche sont d'importants partenaires d'exécution pour le PAM. Les partenariats et les coalitions constitués sur les trajectoires que suit le pays pour transformer les systèmes alimentaires seront aussi renforcés.
96. Le PAM est un membre actif de l'équipe de pays des Nations Unies et, dans le cadre du Plan d'aide au développement des Nations Unies, il préside le groupe des résultats thématiques sur la résilience et les groupes de travail des partenaires de développement sur l'agriculture et la nutrition. En outre, dans le cadre du Plan d'action multisectoriel national en matière de nutrition, il copréside le groupe de travail technique chargé des aspects à dimension nutritionnelle. Enfin, il préside le groupe de coordination d'urgence qui coordonne les activités des organismes des Nations Unies relatives à la réduction des risques de catastrophe.
97. La programmation commune accroît les possibilités de financement conjoint et améliore l'efficacité et les résultats grâce à la complémentarité des activités. Le PAM s'associera au HCR pour mobiliser des fonds en faveur des réfugiés; avec l'UNICEF, ONU-Femmes et l'OMS dans les domaines de la nutrition et de l'alimentation scolaire; avec la FAO, le FIDA et le Fonds d'équipement des Nations Unies en ce qui concerne la diversification des moyens d'existence et l'accès aux marchés; avec l'Organisation internationale du Travail, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel s'agissant des activités relatives au développement des filières et des chaînes d'approvisionnement; avec le PNUD et le Programme des Nations Unies pour l'environnement concernant l'adaptation aux changements climatiques et la régénération de l'environnement; et avec les institutions financières internationales et l'UNICEF pour ce qui touche à la protection sociale.

5. Gestion de la performance et évaluation

5.1. Modalités de suivi et d'évaluation

98. Le bureau de pays a mis en place un système de suivi et d'évaluation complet, qui tient compte de la problématique femmes-hommes et est harmonisé avec le Cadre de résultats institutionnels du PAM. Le système sous-tendra les activités de suivi et d'établissement de rapports liées au PSP et orientera les suites à donner, tout en permettant de recueillir des données factuelles, d'éclairer la prise de décisions relatives aux programmes et de démontrer les contributions du PAM à la réalisation du Programme 2030.
99. Conformément à une stratégie de gestion des connaissances qui sera élaborée au début de la mise en œuvre du PSP, les constatations issues du suivi et de l'évaluation seront utilisées pour partager les enseignements tirés de l'expérience avec les acteurs nationaux et régionaux. Les données de référence et les cibles des indicateurs d'effet direct seront établies au cours des trois premiers mois de l'exécution du PSP. Les indicateurs d'effet direct et de performance définis dans le plan de gestion de la performance du bureau de pays seront harmonisés avec les priorités du Plan-cadre de coopération et évalués conformément aux exigences institutionnelles en matière de suivi. Les indicateurs d'effet direct, de produit et de processus seront ventilés par sexe, âge et handicap, et reliés aux données de référence.
100. Des cibles approuvées par les communautés seront adoptées. Elles porteront notamment sur la responsabilité à l'égard des populations touchées et le renforcement des mécanismes de remontée d'information. Une théorie du changement relative aux activités du PSP sera élaborée afin que la conception des programmes, la production de données factuelles et les cadres de résultats soient fondés sur des liens de causalité clairement définis.

101. Concernant le renforcement des capacités et l'assistance technique, le bureau de pays s'appuiera sur la cartographie détaillée des moyens disponibles réalisée dans le cadre du précédent PSP au moyen de systèmes qui mesurent les connaissances et la performance en lien avec le renforcement des capacités du pays. Le PAM améliorera aussi les capacités de son propre personnel et mobilisera des ressources, en accord avec les constatations issues de l'évaluation de 2008 de la politique du PAM en matière de développement des capacités³² et avec la synthèse de 2021 des enseignements relatifs au renforcement des capacités des pays tirés des évaluations décentralisées³³.
102. Le PSP prévoit la conduite d'une évaluation décentralisée au titre de l'effet direct stratégique 3, afin de tirer des enseignements de l'expérience en matière d'élargissement des programmes d'amélioration de l'accès des petits exploitants aux marchés, notamment en lien avec les achats. Une évaluation à mi-parcours sera réalisée pendant le cycle du PSP.
103. Afin de réduire autant que possible les dépenses et d'augmenter son efficacité, le bureau de pays utilisera les technologies d'analyse et d'automatisation les plus récentes pour collecter, analyser et visualiser les données. Il réalisera une évaluation de l'impact sur la vie privée avant de définir les données à recueillir pour assurer la conception de programmes efficaces et garantir le respect des règles du PAM en matière de protection des données.

5.2. Gestion des risques

104. Une mise à jour régulière du registre des risques permettra de déterminer les mesures à prendre en matière de préparation et de réduction des risques. Le PAM a alloué dans les zones prioritaires des ressources spécifiques pour le registre des risques, le contrôle et les activités d'assurance. La stratégie de préparation sera périodiquement réexaminée et les nouvelles mesures d'atténuation seront liées aux plans de travail, aux cadres de gestion de la performance et au classement des risques. Le déclenchement de la pandémie de COVID-19 a aggravé les risques préexistants en matière de santé, de sécurité et de sûreté pour les membres du personnel, les bénéficiaires et les partenaires. Le PAM a mis en place des procédures opératoires normalisées et des cadres de gestion des risques afin de limiter ces risques.

Risques stratégiques

105. Les populations de réfugiés devraient diminuer en raison des rapatriements. Toutefois, le PAM prendra les mesures nécessaires pour pouvoir intervenir en cas de crise humanitaire. Afin de garantir la pérennité de son programme en faveur des réfugiés, le bureau de pays a élaboré une stratégie de partenariat qui est fondée sur les données d'expérience partagées et les enseignements tirés des opérations et il prévoit l'apport d'un appui au Gouvernement pour l'établissement de mécanismes durables d'aide aux réfugiés.
106. Compte tenu du risque de catastrophe naturelle d'origine climatique, un nombre croissant de personnes pourraient se trouver en situation d'insécurité alimentaire et de malnutrition. L'intensification des activités et l'accroissement des investissements concernant l'amélioration de la résilience des ménages et des communautés, notamment avec le renforcement des capacités nationales de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, devraient permettre de réduire le nombre de personnes

³² PAM. 2008. *Evaluation of WFP's Capacity Development Policy and Operations*.

³³ "Synthèse des éléments factuels et des enseignements relatifs au renforcement des capacités des pays tirés des évaluations décentralisées" (WFP/EB.A/2021/7-C).

touchées par des chocs et rendre progressivement moins nécessaire l'apport d'une assistance humanitaire par le PAM et d'autres acteurs.

107. Le bureau de pays examinera ses effectifs en vue d'aligner les capacités en ressources humaines sur l'orientation stratégique et les activités du PSP. En collaboration avec le bureau régional et le Siège, il étoffera le profil du personnel, renforcera les compétences de son personnel actuel, recrutera de nouveaux membres du personnel si nécessaire et établira des partenariats lui donnant accès à des compétences et à des savoir-faire complémentaires.
108. Les normes concernant les rôles de chaque sexe qui s'appliquent actuellement en République-Unie de Tanzanie pourraient compromettre la capacité du PAM à remplir ses objectifs. Lorsque cela sera possible, le PAM lancera des programmes visant à transformer les relations entre les femmes et les hommes à moyen et à long terme et mettra en place des partenariats avec les comités chargés de promouvoir l'égalité des sexes et les organisations compétentes pour amplifier les effets des activités du PSP sur les obstacles structurels à l'égalité femmes-hommes.

Risques opérationnels

109. Le bureau de pays continuera de participer aux réseaux du système des Nations Unies concernant la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles. Afin d'atténuer les risques en la matière pour les bénéficiaires, une formation de sensibilisation à la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles et une évaluation annuelle sont obligatoires pour tous les membres du personnel et pour les partenaires coopérants.
110. Le PAM élaborera des plans d'intervention en cas de choc climatique susceptible de déstabiliser les chaînes d'approvisionnement et de limiter les distributions de vivres. Afin d'atténuer les risques de perturbation, des modèles de services logistiques seront élaborés en fonction des besoins et exigences potentiels. Les évaluations des besoins comprendront une analyse approfondie des risques.

Risques fiduciaires

111. Le PAM remédiera aux éventuels risques de fraude ou de détournement de ressources en utilisant des systèmes toujours plus numérisés pour effectuer les transferts de type monétaire et consolider les comptes et les stocks. Afin de réduire son exposition aux risques fiduciaires, ainsi qu'aux risques pour sa réputation, qu'entraîneraient d'éventuels cas de fraude, de corruption ou de comportements répréhensibles de la part de ses partenaires, le PAM mènera des activités de contrôle en s'assurant notamment de l'application des mesures de contrôle interne qui promeuvent le travail en partenariat, la transparence et la responsabilisation. Il mettra en place une solide procédure d'agrément des partenaires coopérants en utilisant le Portail des partenaires des Nations Unies et en procédant à des évaluations et à des visites de contrôle annuelles.

5.3. Garanties sociales et environnementales

112. Lorsqu'il ciblera l'apport de son assistance, le PAM s'attachera à réduire le nombre d'erreurs d'inclusion ou d'exclusion en veillant à éliminer les risques d'exclusion et de discrimination à tous les niveaux, notamment fondés sur la discrimination sociale, les structures de pouvoir, la vulnérabilité, l'âge et le sexe, qui sont énoncés dans la politique du PAM de 2020 en matière de protection et d'obligation redditionnelle et dans son cadre pour la durabilité environnementale et sociale de 2019.

113. Le PAM renforcera les mécanismes locaux de remontée de l'information conçus pour recevoir et traiter les réclamations, notamment celles relatives aux garanties sociales. Les activités qui seront menées au titre du PSP, notamment l'appui à la mise en place d'un système de gestion environnementale visant à réduire les incidences des activités du PAM et de ses partenaires sur l'environnement, encourageront l'adoption de pratiques écologiquement viables.

6. Des ressources axées sur les résultats

6.1. Budget de portefeuille de pays

114. Le montant total du PSP s'établit à 338 millions de dollars pour la période 2022-2027. Le PAM affectera 17 pour cent de cette somme aux activités en faveur de l'égalité femmes-hommes et de l'avancement des femmes.

TABLEAU 4: BUDGET DE PORTEFEUILLE DE PAYS (en dollars)								
Effet direct stratégique	Activité	Année 1 2022	Année 2 2023	Année 3 2024	Année 4 2025	Année 5 2026	Année 6 2027	Total
1	1	19 747 793	30 585 206	24 854 712	26 360 615	27 662 392	14 263 449	143 474 169
1	2	827 244	1 133 835	1 123 154	1 044 824	1 020 073	510 418	5 659 548
2	3	4 344 685	6 930 374	7 873 638	5 785 075	5 029 788	2 891 700	32 855 259
2	4	767 006	1 635 488	1 824 506	1 919 453	777 556	477 930	7 401 938
3	5	5 529 558	7 907 179	7 631 477	9 219 673	11 996 939	3 557 146	45 841 971
3	6	3 961 996	13 044 268	13 627 138	9 841 631	5 918 324	1 959 759	48 353 116
3	7	1 878 095	7 345 968	7 861 435	7 702 238	7 963 267	3 325 596	36 076 599
4	8	1 723 312	3 550 032	4 137 637	3 605 206	3 706 432	1 909 804	18 632 424
Total		38 779 689	72 132 350	68 933 698	65 478 714	64 074 771	28 895 802	338 295 023

6.2. Perspectives et stratégie en matière de mobilisation de ressources

115. Compte tenu de l'intensification de ses activités de développement dans le cadre du PSP, notamment en lien avec le développement du capital humain, le renforcement de la résilience et la protection sociale, le PAM devra disposer de financements pluriannuels souples. Il continuera de renforcer ses partenariats avec les donateurs actuels, cependant, l'un des objectifs importants du présent PSP est la diversification des financements grâce à la mobilisation de nouveaux donateurs, notamment les institutions financières internationales, et à l'utilisation de modalités de financement novatrices, telles que la conversion de dette. Le PAM se concertera avec le Gouvernement pour mener conjointement des activités de sensibilisation visant à promouvoir l'établissement de partenariats de donateurs pour l'obtention de résultats collectifs. Le degré de priorité plus important accordé au renforcement des systèmes nationaux ouvre des perspectives en matière de coopération Sud-Sud. En outre, le PAM s'attachera à harmoniser son savoir-faire et ses intérêts stratégiques avec ceux de ses partenaires, en particulier les autres entités des Nations Unies, dans le cadre d'activités communes de mobilisation de ressources.

ANNEXE I

CADRE LOGIQUE DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS ÉTABLI POUR LA RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE (2022-2027)

But stratégique 1: Aider les pays à atteindre l'objectif Faim zéro

Objectif stratégique 1: Éliminer la faim en préservant l'accès à l'alimentation

Résultat stratégique 1: Chacun a accès à la nourriture

Effet direct stratégique 1: Les populations touchées par une crise peuvent satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels et renforcer leur résilience face aux chocs et aux facteurs de perturbation

Catégorie d'effet direct: Maintien/amélioration de l'accès des individus et des ménages à une alimentation suffisante

Domaine d'action privilégié: intervention face à une crise

Tient compte de la nutrition

Hypothèses

Les capacités sont renforcées, l'approvisionnement en vivres et en espèces est toujours assuré avec régularité et tous les produits alimentaires sont disponibles

Indicateurs d'effet direct

Indice des stratégies de survie fondées sur la consommation (indice des stratégies de survie en baisse)

Score de consommation alimentaire

Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux d'abandon du traitement

Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de mortalité

Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de non-réaction au traitement

Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de récupération

Seuil minimal de diversité alimentaire pour les femmes

Nombre de politiques, de programmes et de composantes de systèmes portant sur la sécurité alimentaire et la nutrition améliorés dans le pays grâce aux activités menées par le PAM en matière de renforcement des capacités

Nombre de personnes bénéficiant d'une assistance du PAM qui relèvent d'un dispositif national de protection sociale grâce aux activités menées par le PAM en matière de renforcement des capacités

Proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois recevant l'apport alimentaire minimum acceptable

Proportion de la population remplissant les conditions pour bénéficier du programme qui y participe effectivement (couverture)

Proportion de la population cible participant à un nombre suffisant de distributions (observance)

Activités et produits

1. Fournir des vivres et/ou des transferts de type monétaire aux réfugiés et aux autres populations vulnérables touchées par des chocs et des facteurs de perturbation et améliorer leur accès à des moyens de cuisiner dans de bonnes conditions de propreté (Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture)

1.1 Les réfugiés et les autres populations vulnérables touchées par des chocs et des facteurs de perturbation reçoivent en temps voulu une assistance alimentaire suffisante qui répond à leurs besoins alimentaires et bénéficient d'un accès amélioré à des moyens de cuisiner dans de bonnes conditions de propreté, pour favoriser la cohésion sociale avec les communautés d'accueil (A: Ressources transférées)

2. Mener des activités de renforcement des capacités en matière d'analyse de données et de gestion des risques de catastrophe axée sur les personnes, pour améliorer l'efficacité et l'efficience des institutions publiques compétentes s'agissant de surveiller les facteurs de perturbation et les crises et d'intervenir aux niveaux national et infranational (Renforcement des capacités institutionnelles)

2.1. Le Gouvernement et les partenaires bénéficient d'une assistance technique concernant le recueil de données factuelles et le renforcement des complémentarités entre l'adaptation aux changements climatiques, la gestion des risques de catastrophe et la protection sociale aux niveaux national et infranational (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Objectif stratégique 2: Améliorer la nutrition

Résultat stratégique 2: Personne ne souffre de malnutrition

Effet direct stratégique 2: Les populations vulnérables ont une alimentation plus variée et plus riche en nutriments et jouissent d'un accès amélioré aux services relatifs à la nutrition, à la santé et à l'éducation qui contribuent au développement du capital humain

Catégorie d'effet direct: Amélioration de la consommation de produits alimentaires de qualité et riches en nutriments chez les personnes ciblées

Domaine d'action privilégié: causes profondes

Hypothèses

D'autres organismes s'attaquent aux autres causes profondes de la dénutrition (comme le paludisme, les infections parasitaires intestinales et les mauvaises pratiques de soin et d'alimentation) et aux problèmes touchant le secteur de l'éducation; et des services relatifs à la santé, à l'eau, à l'assainissement et à l'aide sociale sont disponibles

Le Gouvernement et les autres parties prenantes sont déterminés à mettre en œuvre les programmes d'alimentation scolaire

Indicateurs d'effet direct

Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux d'abandon du traitement

Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de mortalité

Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de non-réaction au traitement

Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de récupération

Seuil minimal de diversité alimentaire pour les femmes

Nombre de politiques, de programmes et de composantes de systèmes portant sur la sécurité alimentaire et la nutrition améliorés dans le pays grâce aux activités menées par le PAM en matière de renforcement des capacités

Nombre de programmes nationaux améliorés grâce à l'appui apporté par le PAM à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire

Proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois recevant l'apport alimentaire minimum acceptable

Proportion de la population remplissant les conditions pour bénéficier du programme qui y participe effectivement (couverture)

Proportion de la population cible participant à un nombre suffisant de distributions (observance)

Activités et produits

3. Fournir des produits alimentaires et/ou des transferts de type monétaire aux populations vulnérables et apporter une assistance technique en vue de renforcer les systèmes nationaux afin que ceux-ci fassent preuve d'efficacité s'agissant d'assurer la prestation de services nutritionnels, de mener des activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements et de créer une demande pour les produits alimentaires nutritifs et enrichis (Prévention de la malnutrition)

3.1 Les populations et les communautés ciblées bénéficient de services nutritionnels propres à transformer les relations entre les femmes et les hommes, qui encouragent la consommation d'aliments nutritifs et enrichis (B: aliments nutritifs fournis)

4. Mener des activités de sensibilisation auprès des hauts responsables et fournir une assistance technique aux systèmes nationaux pour appuyer l'application des directives nationales sur l'alimentation scolaire et la mise en œuvre des modèles d'alimentation scolaire utilisant la production locale dans les districts prioritaires (Renforcement des capacités institutionnelles)

4.1 Les communautés, les enfants d'âge scolaire et les petits producteurs locaux ciblés tirent profit des initiatives d'alimentation scolaire utilisant la production locale propres à transformer les relations entre les femmes et les hommes (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Objectif stratégique 3: Assurer la sécurité alimentaire

Résultat stratégique 3: La sécurité alimentaire et la nutrition des petits exploitants s'améliorent grâce à l'augmentation de la productivité et des revenus

Effet direct stratégique 3: Les populations ciblées en milieu rural ont des moyens d'existence résilients face aux aléas climatiques et voient leur sécurité alimentaire et leur nutrition améliorées grâce à l'accès durable des petits exploitants aux marchés et grâce aussi au renforcement des filières et à la gestion durable des ressources naturelles

Catégorie d'effet direct: Augmentation de la production et des ventes des petits exploitants

Domaine d'action privilégié: renforcement de la résilience

Tient compte de la nutrition

Hypothèses

Les parties prenantes adoptent des mesures pour atténuer les effets des changements climatiques ou s'y adapter et appliquent les techniques de l'agriculture intelligente face aux aléas climatiques

Le financement demeure suffisant pendant toute la durée du PSP de deuxième génération

Indicateurs d'effet direct

Pourcentage de petits exploitants ciblés faisant état d'une augmentation de la production de cultures nutritives, ventilé par sexe

Pourcentage des petits exploitants ciblés vendant leurs produits par l'intermédiaire de regroupement de producteurs appuyés par le PAM

Pourcentage de produits alimentaires du PAM achetés à des systèmes de regroupement de la production de petits exploitants

Proportion de pertes après récolte des petits exploitants

Valeur et quantité des produits vendus par les petits exploitants par l'intermédiaire de systèmes de regroupement de la production appuyés par le PAM

Activités et produits**5. Fournir une assistance technique pour aider les petits producteurs et les petites productrices à diversifier leurs moyens d'existence, à réduire les pertes après récolte et à améliorer leur accès à l'information, aux technologies et aux marchés (Appui aux marchés agricoles au profit des petits exploitants)**

5.1 Les moyens d'existence des petits producteurs et des petites productrices ciblés sont transformés grâce à l'amélioration des méthodes de gestion après récolte et à la mise en place de filières plus efficaces. (F: Achats effectués auprès de petits exploitants)

6. Mener des activités de renforcement des capacités et d'assistance technique afin d'améliorer l'efficacité et le contrôle de la qualité chez les acteurs de la filière alimentaire et nutritionnelle, notamment grâce à l'adoption de pratiques améliorées en matière de manutention, de stockage, d'enrichissement, de conditionnement et de livraison (Renforcement des capacités institutionnelles)

6.1 Les acteurs publics et privés de la chaîne d'approvisionnement ciblés disposent de capacités renforcées qui contribuent à rendre les systèmes de marché plus efficaces et le coût des aliments nutritifs plus abordable (H: Services et plateformes partagés mis à disposition)

7. Fournir des transferts de type monétaire aux communautés vulnérables et une assistance technique aux institutions locales à l'appui d'un renforcement intégré de la résilience qui favorise l'atténuation et la prévention de la dégradation de l'environnement et l'adaptation aux changements climatiques (Création d'actifs et appui aux moyens d'existence)

7.1 Les communautés ciblées exposées aux catastrophes et/ou touchées par la dégradation de l'environnement adoptent des approches novatrices qui favorisent l'adaptation aux changements climatiques et améliorent la gestion des ressources naturelles (A: Ressources transférées)

But stratégique 2: Nouer des partenariats pour faciliter la mise en œuvre des ODD

Objectif stratégique 5: Travailler en partenariat pour de meilleurs résultats au regard des ODD

Résultat stratégique 8: Le partage des connaissances, du savoir-faire et de la technologie renforce l'appui apporté par les partenariats mondiaux aux activités menées par les pays en vue de réaliser les ODD

Effet direct stratégique 4: Les institutions publiques et les partenaires de développement accèdent plus facilement aux services à la demande et aux plateformes d'innovation

Catégorie d'effet direct: Amélioration des plateformes de coordination communes

Domaine d'action privilégié: renforcement de la résilience

Tient compte de la nutrition

Hypothèses

Les autres partenaires coopèrent et jouent leur rôle avec efficacité

Indicateurs d'effet direct

Taux de satisfaction des usagers

Activités et produits

8. Fournir des services à la demande concernant l'innovation, la chaîne d'approvisionnement et l'appui aux opérations aux homologues gouvernementaux, aux partenaires de développement et au secteur privé (Prestation de services et plateformes)

8.1 Les institutions nationales et infranationales et les partenaires de l'action humanitaire et du développement tirent profit de l'offre de services de qualité et des capacités d'innovation renforcées. (H: Services et plateformes partagés mis à disposition)

But stratégique 1: Aider les pays à atteindre l'objectif Faim zéro**C.1. Les populations touchées sont en mesure de tenir le PAM et ses partenaires comptables pour ce qui est de répondre à leurs besoins alimentaires en tenant compte de leurs avis et de leurs préférences****Indicateurs transversaux**

C.1.1: Proportion de personnes bénéficiant d'une assistance informées au sujet du programme (qui en sont les bénéficiaires, ce qu'ils vont recevoir, quelle est la durée de l'assistance)

C.1.2: Proportion d'activités pour lesquelles les avis donnés en retour par les bénéficiaires sont consignés, analysés et pris en compte pour améliorer les programmes

C.2. Les populations touchées sont en mesure de bénéficier des programmes du PAM d'une manière qui assure et renforce leur sécurité, leur dignité et leur intégrité**Indicateurs transversaux**

C.2.2: Proportion de personnes ciblées ayant accès à l'assistance sans rencontrer de problèmes de sécurité

C.2.3: Proportion de personnes ciblées indiquant que les programmes du PAM respectent leur dignité

C.2.4: Proportion de personnes ciblées ayant librement accès aux programmes du PAM

C.3. L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes progressent au sein des populations bénéficiant de l'assistance du PAM**Indicateurs transversaux**

C.3.1: Proportion de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des produits alimentaires, des espèces ou des bons sont prises par la femme, par l'homme ou par les deux, ventilée par modalité de transfert

C.3.2: Proportion de femmes parmi les membres des entités prenant les décisions concernant l'assistance alimentaire (comités, conseils, équipes, etc.)

C.3.3: Type de transfert (vivres, espèces, bons ou pas de rémunération) reçu par les personnes participant aux activités du PAM, ventilé par sexe et type d'activité

ANNEXE II

VENTILATION INDICATIVE DES COÛTS PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE (<i>en dollars</i>)					
	Résultat stratégique 1/ Cible 1 de l'ODD 2	Résultat stratégique 2/ Cible 2 de l'ODD 2	Résultat stratégique 3/ Cible 3 de l'ODD 2	Résultat stratégique 8/ Cible 16 de l'ODD 17	Total
	Effet direct stratégique 1	Effet direct stratégique 2	Effet direct stratégique 3	Effet direct stratégique 4	
Domaine d'action privilégié	Intervention face à une crise	Causes profondes	Renforcement de la résilience	Renforcement de la résilience	
Transferts	111 467 811	29 477 412	97 282 756	15 723 465	253 951 444
Mise en œuvre	17 188 114	5 282 597	15 088 550	1 373 290	38 932 550
Coûts d'appui directs ajustés	11 375 733	3 040 177	9 949 526	1 535 669	25 901 105
Total partiel	140 031 658	37 800 185	122 320 832	18 632 424	318 785 099
Coûts d'appui indirects (6,5 pour cent)	9 102 058	2 457 012	7 950 854	0	19 509 924
Total	149 133 716	40 257 197	130 271 686	18 632 424	338 295 023

Liste des sigles utilisés dans le présent document

FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
ODD	objectif de développement durable
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONG	organisation non gouvernementale
ONU-Femmes	Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
PIB	produit intérieur brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PSP	plan stratégique de pays
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance